

Diasporiques

Les cahiers du Cercle Gaston Crémieux

Editorial

Actualité

Merci, l'Autriche !

Non, il n'y a rien de véritablement grinçant dans ce titre.

Français, nous nous sentons particulièrement concernés par ce qui se passe dans ce pays européen et proche du nôtre. Nous savons que nous avons failli naguère suivre le même chemin que lui et que le danger, même atténué, est loin d'avoir disparu. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler que certaines de nos Régions vivent aujourd'hui sous le même régime d'alliances que lui – et que nous avons fini, bon gré mal gré, par le tolérer. Au demeurant, une partie de la droite française a bien compris tous les avantages qu'elle pouvait tirer de la situation nouvelle créée en Autriche. Un Mégret frétille et se reprend à espérer en la crédibilité des alliances qu'il préconisait hier, contre l'avis de son chef historique. Les présidents des Conseils régionaux qui ont pactisé avec l'extrême droite ont toutes raisons de se sentir moins culpabilisés de leur 'petit méfait' local. Ils sont même en quelque sorte légitimés dans leur choix, superbement relayé aujourd'hui par 'l'exploit' national de Haider et de ses complices. À quand de nouvelles initiatives ? Les élections municipales approchent, et aussi les grandes échéances nationales...

Européens, nous sommes impressionnés par notre absence de préparation à la riposte, face à une situation «imprévue» de ce type. Deux de nos Ministres, la Française et la Belge, ont bien montré, lors du premier Conseil des Ministres de l'Union Européenne postérieur aux événements de Vienne, qu'elles n'étaient pas contentes du tout, elles l'ont manifesté avec éclat. Nous devons leur en rendre hommage. Mais comment se fait-il qu'elles n'aient été que deux ?

(Suite page 28)

Tout pour le culte, rien pour la culture...

Le Ministre de l'Intérieur, ministre des cultes – il est, en ce qui suit, tout à fait dans son rôle – vient de faire savoir *urbi et orbi* qu'il espérait aboutir prochainement à un accord avec ses interlocuteurs musulmans sur la définition d'un "islam à la française", respectueux des règles de la République, et sur les conséquences qu'il conviendrait d'en tirer, notamment pour les autorisations de construire plus aisément des mosquées sur le territoire national. Il a ajouté que, s'agissant de la constitution d'une "instance représentative de l'islam en France", interlocuteur souhaitable des pouvoirs publics, il ne verrait que des avantages à ce qu'elle soit "légère, vraisemblablement collégiale, peut-être avec des responsabilités tournantes", ajoutant, libéral, que "ce n'est pas au Ministre de l'Intérieur, ministre des cultes de la définir, mais bien aux musulmans eux-mêmes".

Un pas de plus encore, et non des moindres, un peu plus loin dans cette interview. "Depuis que les étrangers communautaires ont le droit de voter aux élections municipales, je vois mal pourquoi et comment on pourrait tenir écartés de ces scrutins les étrangers non communautaires, c'est-à-dire pour l'essentiel maghrébins, qui ont avec la France une histoire commune très forte. J'ai proposé qu'à partir du renouvellement de la carte de séjour de dix ans ils puissent participer aux élections locales."

Qui de nous ne se réjouirait de cette double déclaration ? On ne peut que savoir gré au Ministre de prendre si clairement parti, même s'il précise que, s'agissant du deuxième point, sa prise de position n'engage pas le gouvernement.

² *Le Monde*, samedi 19 février 2000

Sans vouloir atténuer ce satisfecit, force est néanmoins de porter notre regard un tout petit peu à côté du champ choisi par le Ministre. D'abord, pour rappeler que, s'agissant de la régularisation des 'sans-papiers', le moins que l'on puisse dire est que le Ministre de l'Intérieur s'est montré naguère singulièrement moins libéral que le Ministre des cultes aujourd'hui. Ensuite, pour se remémorer son attitude particulièrement dure – comme celle de ses amis du Mouvement des Citoyens – dans la succession des affaires de "foulard islamique" au cours des récentes années. Enfin, pour souligner son intransigeance absolue à propos du problème corse auquel, manifestement, il refuse de donner une dimension politique pour le ramener à une question de respect de l'ordre public et républicain.

Respectueux des cultes, sensible à certaines inégalités mais totalement réfractaire à d'autres, il veut en tout cas ignorer les cultures ou, plus précisément, les cantonner dans un espace purement privé. Notons au passage à ce propos que, comme tant d'autres, il croit dur comme fer la République "une et indivisible" ("Cette vision de l'avenir, en France, c'est l'intégration dans une République *une et indivisible*, laïque, sociale, mais naturellement pluri-ethnique"), alors même que la Constitution de 1958 la déclare seulement "indivisible"... une

n°13

Mars 2000

Le sommaire est en page 28



'nuance' rédactionnelle qu'on a peine pourtant à imaginer comme due au simple hasard d'une plume capricieuse !

Le Ministre des cultes n'est certes pas Ministre de la culture. Mais ne jouons pas sur les mots. Chacun sait que, dans notre pays, le Ministère de la culture traite des problèmes culturels dans une acception restreinte, pas dans leurs dimensions politiques. Lorsqu'on parle de l'avenir de la Corse, Madame Trautmann n'est guère concernée, Monsieur Chevènement et le Premier Ministre lui-même le sont infiniment plus.

D'où vient donc cette frilosité française à appeler, en matière de filiation ou d'appartenance culturelle, un chat un chat ? Le Conseil Constitutionnel a montré l'exemple en refusant, il y a maintenant bon nombre d'années, de valider l'article premier de la " loi Joxe " sur la Corse, qui énonçait, pour l'essentiel, que " la République reconnaissait l'existence historique et culturelle d'un peuple corse ", au motif que cette reconnaissance " eût établi une différence anticonstitutionnelle entre diverses catégories de citoyens ".

Le Conseil Constitutionnel a-t-il eu juridiquement raison de se prononcer en ce sens ? Si tel est le cas, sans doute eût-il été sage de modifier la loi fondamentale pour lever la difficulté constatée, ce qui eût probablement évité bien des malheurs ultérieurs. Mais, au risque de paraître outrecaudant au regard de la com-

pétence de la Haute Assemblée, on peut difficilement éviter de se demander si une telle interprétation ne relève pas, avant tout, d'une magistrale erreur d'échelle. La loi Joxe ne demandait en aucune manière la reconnaissance par la République d'*individus corses*, elle ne traitait que de l'entité collective, culturelle, politique, à bords flous, intitulée 'peuple corse'. Un peuple ne se réduit en aucune manière à une collection d'individus, il n'existe que dans un espace collectif de représentations. Le peuple corse n'est pas l'affaire des seuls 'Corses' (Qui seraient ils, ces 'individus corses' ? Faudrait-il en donner une définition rappelant les définitions des Juifs par l'Allemagne hitlérienne ?) : ce peuple existe (et n'existe que) dans nos têtes, dans l'idée que nous nous en faisons d'un bout à l'autre du territoire national, et évidemment aussi (mais pas seulement) en Corse. Son existence concerne tous les Français, comme celle du 'peuple juif' ou celle du 'peuple basque' ou celle du 'peuple arménien', en aucune manière une fraction d'entre eux seulement. C'est bien en cela que la France est une République 'pluriethnique', comme le dit le Ministre de l'Intérieur lui-même. Nier l'existence historique et culturelle de ces peuples est, disons-le clairement, une sottise ; la reconnaître ne signifie évidemment pas qu'on va *illico* mettre des tampons identificateurs sur des cartes d'identité ! Et pourquoi pas des étoiles jaunes aux boutonnières tant qu'à faire ?

Le Premier Ministre a pris l'initiative

courageuse d'engager à nouveau un débat à propos du devenir de l'espace culturel aujourd'hui le plus agité de la République, en clair : la Corse. Nul ne doute que les conclusions de ce débat feront jurisprudence. En ce qui nous concerne, nous serions heureux que ce débat ne s'enferme pas dans une logique qui le restreindrait au *seul* problème corse. Non point que celui-ci ne soit assez compliqué pour légitimer une approche directe ! Mais tout simplement parce que sa solution à long terme dépend, nous en avons la conviction, de la capacité des hommes politiques à comprendre que la violence qui accompagne son évolution propre ne témoigne en aucune manière de son exceptionnalité fondamentale.

La République ne connaît, légitimement, qu'une seule catégorie de citoyens. Mais doit-on pour autant accepter de la réduire à une *collection* de citoyens, auxquels on reconnaîtrait le droit de s'affilier à des cultes de plus en plus intégrés à l'espace public², mais qui devraient taire leur attachement aux multiples dimensions culturelles qui font leur richesse personnelle, familiale, collective, et par là-même celle de leur pays ? Il devrait être permis et même aujourd'hui encouragé de s'interroger sur les raisons d'un tel ostracisme ! ■

Le Cercle Gaston-Crémieux

²L'enterrement virtuel de François Mitterrand à Notre-Dame de Paris n'en porte-t-il pas témoignage ?

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.

Directeur de la publication : Henri Korn. Comité de rédaction : Dorothee Rousset, Antoinette Weil, Richard Marienstras, Philippe Lazar, Jacques Burko (secrétaire de rédaction). Conseil d'orientation : les précédents plus Elise Marienstras, Françoise Weil, Edmond Kahn, Alfred Spira. Correspondant à Vienne (Autriche) : Johannes Gielge. Correspondant aux Etats-Unis : Nelly Furman. Maquette : Corinne Dupuy. Mise en page : J.-François Lévy. Illustrations : Irène Elster. Travaux graphiques : B. Lévy. Corrections : Antoinette Weil. Impression : Imprimerie Lienhart, Aubenas. N° ISSN 1276 4248.

Les textes publiés par *Diasporiques* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Prix au numéro : 35 francs (5,33 Euros). Abonnement annuel : 120 francs (18,29 Euros). Abonnement de soutien : 200 francs (30,48 Euros) ou plus. Pour s'abonner, envoyer ses nom et adresse, avec un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à :

Jacques Burko ; 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

Cercle Gaston-Crémieux : Pour tout renseignement sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à Jacques Burko, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Cercle a été fondé en 1967 par : Joseph Huppert, G. Isotti-Rosovsky, Claude Lanzmann, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Poliakov, Oscar Rosovsky, Rita Thalmann, Pierre Vidal-Naquet et Raphaël Visocékas.



Il faut revenir encore un instant sur cette sacrée fin de l'année, du siècle, du millénaire ou même, si on pousse tant soit peu, du monde, d'un monde... Les traces en persistent, autant sur les rochers que dans les consciences, et pour longtemps. En tout cas, qu'on se le dise : sur le navire *Diasporiques*, nous n'arborons au grand jamais un pavillon de complaisance !



Il porte un joli nom : Neptune...

L'article de Sophie ERNST, *Travail de mémoire, devoir de vérité – quels défis pour l'école ?* (cf. le numéro 12 de *Diasporiques*) consacré à l'enseignement de la Shoah, a provoqué des réactions. Nous publions celle de Annette Wiewiorka, historienne.

Un enseignement difficile ?

Annette Wiewiorka

A tour de rôle, chaque génération découvre la Shoah. Et pour les membres de chacune la tentation est forte de se croire les premiers à saisir véritablement le problème. Ceux-là escamotent alors en quelque sorte “naturellement” ce et ceux qui les ont précédés, dénoncent ‘la mode’, la ‘vague irréprouvable’ du ‘devoir de mémoire’, sans prendre conscience qu’ils sont nés de cette vague, portés par cette vague sur laquelle ils surfent et dont ils sont les produits. Sans se rendre compte non plus que le discours ainsi fabriqué est, tout autant que celui contre lequel ils prétendent s’élever, un effet de mode, une mode simplement plus sophistiquée, moins primitive que le sommaire ‘devoir de mémoire’. Une mode intellectuelle, dont le marqueur obligé qui montre ‘qu’on en est’, est Hannah Arendt, revisitée par *Un Spécialiste*. Bref, ils ne font pas partie des manichéens (qui n’existent que dans leur imagination), dont la dénonciation a pour principale utilité de les rendre subtils, qui ne pensent que par catégories victimes/bourreaux. Le ‘cocasse’, explique Sophie Ernst, serait de se voir bernés par la propagande nazie. Ceux qui font une telle démarche ne comprennent pas que Eichmann, Papon, vous, moi, nos élèves – tout cela appartient à la ‘zone grise’, un concept emprunté à Primo Levi, détaché de Primo Levi, dilaté par ses nouveaux utilisateurs jusqu’à avaler les victimes et les bourreaux et dont tous les usages sont désormais autorisés. Du haut de la bonne conscience de celui ou de celle qui a tout compris – de la Shoah, de sa pédagogie, de la place des uns et des autres –, de celle que le doute n’effleure pas, l’auteur explique comment enseigner la Shoah.

On l’aura compris, l’article de Sophie Ernst m’a irritée. Par son ton d’abord, pétri de certitudes pédagogiques, condescendant pour la plèbe enseignante à laquelle j’ai appartenu vingt ans. Par le désir qu’il manifeste, du haut d’une seule légitimité – celle de l’appartenance à l’INRP – de maîtriser un champ. Or cette maîtrise, en l’occurrence, passe par l’élimination ou la réduction à l’anecdotique de tout ce qui a été fait, pensé, écrit, travaillé depuis des décennies. Une telle réflexion ne peut se fonder qu’installée sur une *tabula rasa* qui, de fait, est une pure vue de l’esprit.



Photo Irène Elster

Contrairement aux affirmations de l’article, le ‘devoir de mémoire’ n’est pas une invention récente. Il est au cœur de la constitution des associations de déportés, au cœur aussi, sous d’autres appellations, des écrits des ghettos. Il a partie liée avec l’événement lui-même. Très vite le Comité d’Histoire de la Seconde Guerre mondiale et le réseau du Souvenir¹ s’en font les relais. Pour le dixième anniversaire de l’ouverture des camps, ce Comité produit *Nuit et Brouillard*, calibré pour être projeté dans les classes. Ce film l’est effectivement, et largement. Nous savons aujourd’hui les limites d’un film, largement a-historique, où la spécificité du génocide des Juifs n’apparaît pas vraiment. Au début des années 1980, le génocide et les responsabilités propres de Vichy sont inscrits dans les programmes. Ils sont désormais enseignés, en 3^e pour l’ensemble des élèves, puis en 1^{re} et en Terminale. L’Association des professeurs d’histoire-géographie se préoccupe de cet enseignement, organise avec le Centre de documentation juive contemporaine un premier colloque – “enseigner la Shoah” qui se tient en 1982, à l’École Normale Supérieure. Depuis, la réflexion de cette association, avec des partenaires divers – musées, fondations, associations – n’a pas cessé. Des pratiques pédagogiques diverses ont vu le jour : stages MAFPEN, très nombreux voyages sur le site d’Auschwitz, visites de musées, PAE (Projets d’Action Éducative)... Une recension et réflexion sur ce qui a été réalisé, sur ce qui continue de se faire, serait le premier pas de toute entreprise de réflexion. Mais ce serait admettre qu’il y a eu une antériorité.

Nous sommes satisfaits d’apprendre que des gens aussi importants qu’André Hussenet ou Philippe Mériou ont compris “l’urgence des questionnements” qui traversent l’Éducation nationale depuis maintenant près de cinquante ans. Ravis et soulagés aussi de savoir que l’INRP va “aider les enseignants à assumer des enseignements difficiles” dont il découvre la présence. Nous ne sommes pourtant pas dans ce domaine devant un désastre ; il n’y a pas besoin sur ce point précis d’un SAMU pédagogique. Simplement, le besoin de s’inscrire dans une continuité, de poursuivre une réflexion et d’accepter que, contrairement au sous-titre de l’article, il n’y ait pas “d’enseignements difficiles”, mais des événements difficiles dont la compréhension et l’explication posent des problèmes.

En filigrane de l’article, l’enseignement de l’histoire – et l’histoire elle-même – sont mis en cause dans une vision de l’histoire très ‘café du commerce’. “Certes, écrit Sophie Ernst, la



tendance à évacuer de l'histoire tout ce qui fait appel aux sentiments, à l'identification, aux émotions humaines et à la réflexion éthique est quelque chose qu'on peut interroger". Où a-t-elle vu que l'histoire procède ainsi, et quelle histoire ? Qui donc a cette vision de la discipline ? Qui écrit ou enseigne la guerre de 14-18 sans avoir comme horizon l'hécatombe et les souffrances des Poilus ? Qui pourrait oublier 'l'éthique', que ce soit à partir de la Saint-Barthélemy, de la Révolution industrielle, de la Cité grecque ? Celui qui a choisi d'étudier, d'enseigner ou d'écrire l'histoire est mu par un désir puissant : celui de connaître les hommes, de les comprendre. Il fait un détour par le passé, un passé qu'il interroge à partir de son expérience du présent. S'il évite de juger, c'est parce que d'abord il souhaite comprendre, dans une recherche continue de la vérité, celle d'une époque, celle des hommes. L'enseignant d'histoire est souvent pour les jeunes un éveillé de conscience. S'il introduit une distance – c'est ce qui fait la portée éducative de son enseignement, au-delà des contenus – c'est d'abord celle du temps, qui sépare l'élève de l'objet dont il a à connaître. C'est cette distance – qui n'a jamais signifié l'absence d'affect ou d'empathie – qui permet l'introduction de la pensée, de la réflexion. Là réside son importance civique, éducative, éthique. L'enseignant d'histoire apprend à se penser dans l'épaisseur des générations. À mesurer, dans le cas précis du génocide, à quel point il s'éloigne temporellement des événements d'une Seconde Guerre mondiale dont les grands-parents, voire les arrière-grands-parents de ses élèves ont été les contemporains. Pour une grande part, les enseignants d'aujourd'hui appartiennent désormais aux générations qui ont grandi tandis que le génocide des Juifs était fortement présent dans l'espace public et médiatique. Entre le feuilleton américain *Holocauste*, les affaires liées au négationnisme, les rayons des libraires pleins d'ouvrages divers, y compris d'ouvrages éducatifs ou de vulgarisation. Ainsi le livre de Jean-François Forges, la bande dessinée d'Art Spiegelmann, le film de Spielberg, celui de Benigni... Tout enseignant – et tout élève – possède un référentiel de l'événement. L'enseignant dans sa classe, quel que soit le niveau auquel il enseigne, part d'abord de ce référentiel pour élaborer son cours.

Mais surtout, l'histoire, celle qu'écrit l'historien comme celle qu'enseigne le professeur dans sa classe, propose un récit de l'événement. Et c'est là que réside la difficulté des événements 'difficiles', parfois parce qu'ils sont proches. Or la proximité

de l'événement se marque par le fait qu'il produit des effets sur le présent de contemporains qui sont parmi nous, qui ont leur récit de l'événement dans leur vie même, récit qui mérite toute notre attention, notre écoute, notre intérêt et notre respect. Avec l'allongement de la durée de la vie, l'histoire du temps présent est amenée à se dilater, et l'enseignant à prendre en compte la présence des acteurs et des témoins, dans sa classe

mais aussi ailleurs, dans les media par exemple, tant la porosité est désormais grande entre les lieux où s'élabore le savoir.

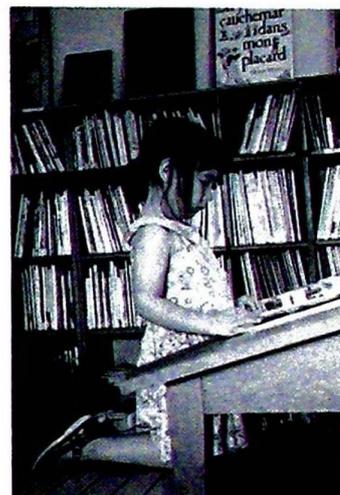


Photo Irène Elster

Une véritable réflexion pédagogique ne peut se faire que fondée sur une authentique et rigoureuse connaissance de l'événement. Cette réflexion doit prendre en compte le travail de nos aînés, qui ont travaillé, solitaires, parce qu'ils voulaient comprendre. Ainsi, Léon Poliakov dans *Le Bréviaire de la Haine*, qui avait si bien perçu dès la fin des années quarante le lien entre les opérations d'euthanasie et la Solution finale. Il faut lire *Être un peuple en diaspora* de Richard Marienstras pour savoir ce que veut dire être vivant après un génocide. Et il faut connaître tous les autres. C'est en interrogeant constamment non seulement l'événement, mais encore les chemins pris par tous ceux qui l'ont appréhendé, et ceux qui poursuivent leur travail qu'il nous sera possible d'enrichir sa pratique pédagogique. ■

¹ Sur toutes ces questions, résumées ici de façon cavalière, bientôt la thèse d'Olivier Laliou.

Les impératifs de la mise sous presse ont fait que Sophie Ernst, dont l'article dans le numéro 12 a provoqué cette réaction, n'a pas eu l'occasion de prendre connaissance à temps de la réponse d'Annette Wiewiorka, ce qui aurait permis de clore ici ce débat. Nos lecteurs devront attendre le numéro 14 pour disposer de tous les éléments de réflexion.

Dernière minute : Une information pour les enseignants :

Urgent ! Ceux de nos lecteurs qui font partie de l'Enseignement seront intéressés d'apprendre que l'INRP lance un " appel à coopération ", pour élaborer un site Internet consacré précisément à ces questions de la transmission. Pour plus de précisions, consultez le B.O. spécial du 17 février, ou le site www.education.gouv.fr/b0. Vous pouvez aussi écrire à l'adresse ernst@inrp.fr, ou encore téléphoner au 01 46 34 93 05.



Singularités...

Il est coutume de qualifier le destin juif de singulier et pourtant nul n'oserait affirmer que les Juifs ont eu une vie linéaire. Avec les aléas de l'histoire les communautés juives ont eu depuis l'Antiquité des destinées très différentes. Mon propos n'est pas de retracer cette histoire. Si l'unicité du destin des Juifs s'est affirmée avec un événement singulier majeur (la Shoah), ce n'est pas pour autant que l'histoire juive se raconte au singulier. L'antisémitisme n'est pas mort ; il suffit pour s'en convaincre d'écouter les 'choses' qui ne sont pas vraiment dites, mais seulement suggérées, mal entendues, surtout réutilisées quand le moindre intérêt politique y trouve son compte. Comment compren-

dre par exemple que des médias aient rapporté que des juifs orthodoxes au Canada aient invité le très controversé Haider au moment où le très populaire Barak avait annoncé l'intention de rappeler son ambassadeur d'Autriche ? À moins que ces faits ne soient la confirmation antisémite de ce que les Juifs multiformes et omniprésents sont vraiment partout. Les mots au singulier auraient-ils un sens pluriel dès lors qu'il s'agit des Juifs ? Le destin des Juifs serait-il seulement en Israël, lieu unique, havre de paix même si la guerre en est proche, ou se trouve-t-il aux Etats-Unis, où les Juifs sont plus nombreux ? Ces deux localisations impliquent-elles déjà une unicité de destin ? Les Juifs d'Europe existent encore, malgré la Shoah, et n'ont pas émigré vers des lieux plus

sûrs. Le ver autrichien dans la pomme européenne réutilisera-t-il les expressions du passé malodorant sans se souvenir de ce passé ? Des groupes 'complètement acculturés' redécouvriront-ils le langage simple permettant d'expliquer le dysfonctionnement du monde. Diront-ils que la campagne orchestrée contre Haider est le fait 'des élites mondialisées' ? Quelques Autrichiens se souviennent, et il faut en prendre acte. La complexité de la situation autrichienne n'est pas telle qu'il faille conduire une expertise médicale pour les dispenser de procès. Les victimes du nazisme n'ont pas eu la chance de Pinochet de pouvoir faire valoir leur incapacité à comprendre ce qui leur arrivait. Parmi ces victimes, il y avait aussi des grabataires... ■

Edmond Kahn

Pourquoi jubiler ?

Il s'est tu il y a trois mois, le cliquetis du passage de 1999 à 2000, et la routine reprend. Ouf ! J'ai fini par accepter la frustration d'attendre encore un an la venue du nouveau siècle et du nouveau millénaire ; le tout est de ne pas avoir d'accident d'ici là. J'ai accepté, mais toujours pas compris. Et, soyez gentils, ne m'expliquez plus – la cause est désespérée. Non seulement moi, Juif laïque, je dois décompter mon temps à partir de la naissance de "leur" dieu (ne me rappelez pas qu'il était Juif !), mais voici qu'ils m'affirment que Jésus, au moment de sa naissance, avait déjà un an... Un miracle de plus, vous dis-je. C'est pour ça qu'il a l'air si dégoûté dans sa crèche, ce bambin.

Ce Jour de l'An a été marqué par une proclamation papale : l'an 2000 est une année de **jubilé**, une année jubilaire. Tiens, encore un emprunt : *Jubilé* vient de *Yôbel*, la corne de bélier qui annonçait chez les Hébreux les fêtes, et notamment les solennités religieuses qui avaient lieu tous les cinquante ans (avec remise de dettes, libération des esclaves, etc.). L'idée de "jubilé" a été empruntée par l'Église. Ce n'est pas grave en soi : nous aussi, nous empruntons beaucoup, ne serait-ce que les cérémonies de mariage, désormais obligatoirement dans le temple, avec l'orgue et la marche nup-

tielle (de Mendelssohn, tout de même). Et jusqu'au vocabulaire – qui de nous n'a pas souffert un *véritable calvaire* ?... Mais revenons au "jubilé". Le mot fait penser à "jubiler", se réjouir vivement. L'association n'est pas fortuite, les deux sont étroitement liés. Dès lors, la question : mais de quoi se réjouit-on ? Ce n'est pas aux chrétiens que je pense, ils sont hommes et mes frères, et toute occasion de se réjouir ici-bas est bonne à prendre. Mais l'Église, de quoi se réjouit-elle ?

Il faut bien distinguer entre les chrétiens et l'Église. Depuis deux mille ans, génération après génération, les chrétiens tentent de devenir meilleurs, d'aimer leur prochain, de mériter l'amour divin qui leur est dispensé. Génération après génération, ils y échouent pour la plupart, retombant dans le péché, enfreignant chacun de *nos* dix Commandements. Même la plus généreuse des religions ne parvient hélas pas à élever durablement l'homme au-dessus de sa condition humaine. Mais l'espoir doit persister et il est bon que chaque génération, que chaque être chrétien tentent avec ardeur et acharnement l'aventure individuelle – même impossible – de la bonté et de l'amour.

Mais l'Église ? Si chacun des fidèles peut errer en sa nature humaine et faillible, elle, elle s'était proclamée infaillible par

la bouche de l'évêque de Rome. Or, depuis quelque temps, elle multiplie des repentances, des aveux d'erreurs passées – que dis-je, de crimes commis comme n'importe quelle puissance séculaire. Elle regrette d'avoir freiné par la terreur le progrès des connaissances (réhabilitant hier Galilée, aujourd'hui Giordano Bruno), d'avoir tué (fait tuer ?) des hétérodoxes, d'avoir béni la colonisation et l'esclavage humain, d'avoir tout accepté. Il lui reste encore à se faire pardonner (par qui ?)... Mais déjà cette reconnaissance de ses erreurs (?) est fondamentale (demain, elle dira peut-être que sa... lenteur à condamner Heider et ses entreprises était un tort).

Alors, pourquoi jubiler ? La pompe ne frappe plus les imaginations, le cœur des fidèles n'est plus accessible à la terreur sacrée. Les défilés des "Princes de l'Église" (peut-il exister une notion plus étrange dans une institution chargée d'animer la religion tournée vers les humbles et les petits ?), leurs ors et leurs brocards sont aussi désuets que les costumes des gardes suisses du Vatican ; insulte en vérité à la face des pauvres, dont le nombre et la proportion croissent sur notre planète.

Non, je crois que je ne comprendrai jamais rien, à cette Église apostolique et romaine ! Les chrétiens sont-ils plus doués que moi ? ■

J. S. Nakhalnik



Les Livres

Preuves d'existence, Hanna Krall, éditions "Autrement". Littératures, 1998.

Tout juif survivant écoute les histoires des autres juifs avec un certain agacement... Un juif survivant connaît un tas d'événements bien plus intéressants. Ainsi constate Hanna Krall, journaliste et écrivain. Elle a écouté des histoires de Juifs. Des histoires du temps de l'anéantissement des Juifs de Pologne entre 1939 et 1945. Des histoires qui lui ont été racontées par des acteurs et des témoins de l'impensable de ce temps. Elle les a recueillies dans la décennie 1980-1990 et elle les a racontées dans *Preuves d'existence*, un livre publié à Poznan en 1995. La traduction française par Margot Carlier est parue trois ans plus tard.

Hanna Krall est née à Varsovie en 1937. Juive, elle a survécu grâce à une famille polonaise qui l'a cachée à Varsovie même. Elle écrit sans cesse sur le destin des Juifs en Pologne, de 1939 à aujourd'hui. Ce dernier livre paru en France est composé d'une suite de récits, indépendants en apparence, mais dont l'ensemble tisse la trame de la "génération d'après".

Certains de ces récits se présentent comme des reportages, des enquêtes. *La ranceur* tient des deux : la narratrice a reçu, envoyée de Toronto par un M. Szaja, une carte où celui-ci a dessiné la topographie d'une ruelle de Lizensk, son shtetl, bourgade où il n'est pas retourné depuis soixante ans. Et cependant sur la carte envoyée ("grâce à vous, madame, je ne m'ennuie pas car j'écris des lettres sur Lizensk, mon village..."), chaque maison est représentée par un carré à l'intérieur duquel on lit un nom et une information : "tailleur", "blé"... Avec maître Z., un avocat polonais qui lui sert de guide et qui lui aussi fait partie de l'histoire de Lizensk, la journaliste vérifie l'exactitude du plan de M. Szaja. Elle voit la trace laissée par la mezouza dans un mur. Elle prend des notes. Sur le plan de M. Szaja figure la maison chrétienne de Marguszka "qui parlait très bien le yiddish. Après la guerre elle s'était occupée du cimetière juif". Quand la journaliste passe devant la maison de Marguszka, une femme en sort et crie : "C'est une maison polonaise! Ne la marquez pas!" J'ai cessé d'écrire, mais elle a continué à crier : "vous êtes en train de prendre des notes sur les maisons juives, or la nôtre est polonaise. Elle n'a jamais été juive, jamais, il ne faut pas la marquer!" C'était la fille de Marguszka, un trousseau de clefs à la main, car elle avait hérité de sa mère la garde du cimetière. J'ai répondu que je prenais juste quelques notes pour un livre. "De toute façon, personne ne vous ouvrira. Une fois déjà, une femme est venue, elle disait qu'elle voulait regarder le poêle. "Je voudrais juste le toucher, disait-elle, je suis venue d'Amérique exprès pour toucher notre poêle..." J'ai crié vers les fenêtres closes que cette dame allait juste toucher le poêle et repartir en Amérique, mais ils n'ont pas ouvert". Alors la journaliste explique à la fille de Marguszka pourquoi elle a besoin de noter les noms : "Pour qu'ils restent. Ils ne figurent pas sur des tombes, qu'ils soient au moins dans un livre".

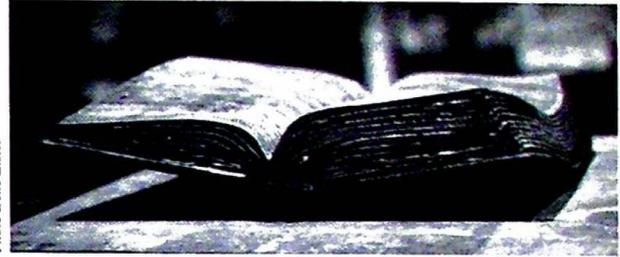


Photo Irène Elster

Mais les portes ne se sont pas ouvertes. Et, bien que M. Szaja ait gardé la mémoire de sa ruelle, la ruelle ne veut pas qu'on la questionne.

Dans *L'arbre*, où le récit se développe comme des ramures et où l'écriture renvoie à la litanie des générations dans la Bible, la journaliste propose un voyage parmi les derniers juifs de l'Europe de l'Est. Ils habitent quelques rues du quartier de Praga à Varsovie. Ils y furent jadis nombreux et puissants. A la fin du XVIII^e siècle, Shmul Zbytkover, le banquier du roi Stanislas August, y eut son domaine. Son fils Berek fut le père de Michel Bergson, compositeur et pianiste, élève de Chopin à Paris. Quant à Michel, son fils fut le philosophe français, Henri Bergson, lauréat du prix Nobel, qui refusa le baptême pour "rester avec ceux qui allaient être persécutés". Aujourd'hui à Praga survivent trois vieux juifs. "Ils sont les derniers à Varsovie, et peut-être en Pologne, et peut-être dans le monde, les derniers juifs de l'Est en Europe".

L'oubli est une enquête sur les "personnes désireuses de confier à quelqu'un leurs origines juives". En effet, des Polonais avaient recueilli des enfants juifs près des rails, au bord d'une route, au pied du mur du ghetto ou dans des buissons. Ils les avaient fait baptiser, les avaient élevés en taisant "obstinément le passé". Et à présent, ces Polonais meurent. Avant de s'en aller, ils désirent tout avouer. Et les enfants juifs maintenant quinquagénaires viennent à l'Institut Historique Juif de Varsovie pour chercher des preuves de leur autre existence. Ils y sont accueillis par Malgorzata Bonikowska. Malgorzata est une employée aux archives à qui on a rappelé que les larmes qu'elle verse en retrouvant des traces de disparus ne sont pas dans ses attributions. "Quelqu'un doit les pleurer... Ils ont droit à nos larmes" a répondu l'employée.

Hamlet : Andrzej Czajkowski fut un enfant caché dans le ghetto et hors du ghetto. Né le 1^{er} novembre 1935 à Varsovie, il est mort le 26 juin 1983. La journaliste a pris le parti de lui raconter son histoire, l'histoire de Andrzej Czajkowski racontée à Andrzej Czajkowski lui-même. Comme si de son vivant sa propre histoire lui avait échappé. La narratrice la lui raconte en le tutoyant alors qu'elle ne le connaissait pas, ne l'a vu qu'une seule fois, de loin dans une salle de concert où Andrzej Czajkowski, pianiste et compositeur, donnait un récital de piano. L'artiste, orphelin de mère, savait qui avaient été ses parents, savait que la femme qui l'avait élevé était sa grand-mère. Mais il portait en lui "une maladie non diagnostiquée... le syndrome des survivants" qui se manifeste par une inaptitude à vivre sa vie, fût-elle la plus gratifiante. Rien, jamais, ne sera suffisant pour justifier la survie. Dans son *Journal* du 14



janvier 1981, le musicien écrit : *“ Ce n'est que maintenant que j'éprouve une impression fugitive de parenté avec les morts – tous les morts, pas seulement ma mère. Ils m'apparaissent moins morts ; et moi, moins vivant. Et lorsque je me perçois comme l'un d'entre eux, alors mon destin me frappe par sa chance incroyable, presque indécente, comme si j'avais volé ma survie à quelqu'un ”.*

Rares sont les moments où Hanna Krall se fait la narratrice d'elle-même. Cela arrive toutefois mais avec une pudeur extrême. Pour la débusquer il faut aux lecteurs une 'écoute' attentive. C'est au pianiste Andrzej Czajkowski, son interlocuteur mort, qu'elle raconte : *“ ... J'ai connu une petite fille. Elle avait ton âge, des yeux aussi noirs que les tiens et des cheveux éclaircis par l'eau oxygénée... J'ai assez bien connu cette petite fille, voilà pourquoi je sais ce que le côté aryen représentait pour un enfant. Ce n'était ni la peur, ni la mort. Un enfant de cinq ou six ans n'a pas peur de la mort. Le côté aryen, c'était un appartement vide... L'armoire vers laquelle on se précipite dès que quelqu'un sonne à la porte. Le côté aryen, c'était le silence et la solitude...”* C'est au mort qu'elle dit comment avec sa mère et sur l'intervention de sa tante Maria elle a échappé au policier, c'est au mort qu'elle fait l'aveu de la trahison religieuse : *“ La mère se dit que le policier avait pris au sérieux les hurlements de Maria. Maria croyait plutôt à la bonté du policier. Seule la petite fille connaissait la vérité: elle avait été entendue par Celle à qui elle avait adressé sa prière ”.*

Le plus souvent Hanna Krall s'efforce de garder la distance du reporter. Celle qui raconte, celle qui écoute est une passeuse d'histoires. Elle passe *Le dibbouk* à un soldat-poète. Cet ami de Jérusalem l'a-t-il vraiment écoutée ?... *“ As-tu terminé ? ”, demande-t-il, “ alors je vais te raconter une histoire incroyable ”.* Et il raconte *Le fauteuil*, comme une surenchère au précédent récit.

Les situations cocasses au cœur même de la tragédie sont aussi

le réel de la vie. Ainsi en va-t-il dans *Le renard*, l'histoire de Mme Miecica et de M. Waldemar, une bien ordinaire histoire d'adultère. Et la narratrice qui en a entendu bien d'autres est stupéfaite, peut-être même admirative. *“ J'ai compris alors que tout ce qu'ils me racontaient – les amourettes, les tromperies..., que tout cela s'était passé durant la Seconde Guerre mondiale. Pendant quelque temps, je suis restée*

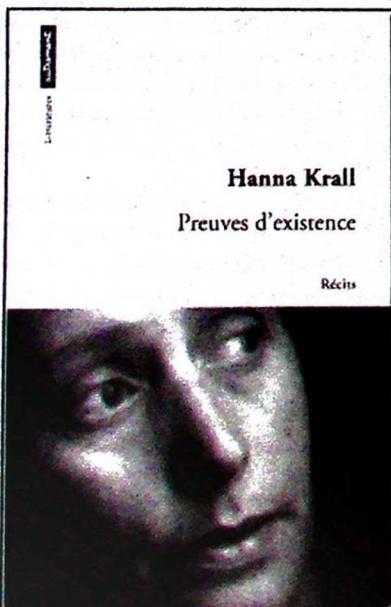
sous l'effet de cette découverte ”. C'est sûr, l'unité de ton n'y trouve pas son compte. Voire. Et si la démesure était le fond commun à toutes les histoires recueillies dans *Preuves d'existence* ?

Ainsi dans *Le salut* est évoquée la folie de ce temps du ghetto où les policiers juifs étaient tenus à un quota de personnes à fournir pour la déportation. Andzia est emmenée avec sa fille Lina, âgée de sept ans sur un chariot à ridelles tiré par un cheval : un policier juif tient les rênes, un autre surveille les raflés qu'on mène à l'Umschlagplatz à travers les rues de Varsovie. La mère et l'enfant échappent à la déportation parce qu'une inconnue a choisi de prendre leur place dans le chariot. Andzia et Lina ont survécu à la guerre. Et toute sa vie Andzia racontera cette histoire. Et toujours on lui demandera en vain qui était la femme. La passeuse d'histoires, par jeu, propose : *“ Myriam, celle que les chrétiens ont appelée Marie plus tard ”.* Alors Wladek, le mari de Lina raconte *“ une blague qui circulait dans le ghetto. Quand les Allemands ont embarqué des gens d'une église pour débusquer des juifs chrétiens, un seul juif y est resté, celui de la croix. Il en est descendu et a appelé sa mère : “ Mamè, kim...”.. Ce qui signifie en yiddish “ Maman, viens...” Et elle est allée à l'Umschlagplatz...”*

Preuves d'existence s'achève sur *La décision*. Peter Schok le héros de cette nouvelle, à première vue insolite dans le recueil, est atteint du sida. Jusqu'à sa mort il se fait passer pour Juif, comme si seuls les Juifs avaient la singularité de générer contre eux “la discrimination et la haine” qui les sortent de l'anonymat et sont une preuve de leur existence, de leur élection... L'imposture est révélée lorsqu'on demande à la mère du mort pourquoi le kaddish n'avait pas été récité à l'enterrement de son fils.... *“ Il s'avéra que Peter Schok n'était pas juif ”.* L'histoire, et tout le recueil d'ailleurs, s'achèvent sur ce commentaire de celle qui a écouté puis raconté : *“ Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que Peter Schok avait bien du courage ”.* Le ton en mineur dont use la narratrice tout au long de ses histoires porte parfois en filigrane, comme c'est le cas dans cet ultime récit, des pointes d'une ironie qui tempère le climat de deuil et d'élégie de *Preuves d'existence*. Dans *Umschlagplatz*, son livre sur le ghetto de Varsovie, l'écrivain polonais J.M. Rymkiewicz cite à plusieurs reprises Marek Edelman, le seul membre survivant du commandement de l'Organisation Juive de Combat lors du soulèvement en 1943 du ghetto de Varsovie. Ces citations sont pour beaucoup empruntées aux entretiens de Marek Edelman avec Hanna Krall, l'auteur même de *Preuves d'existence*. Parvenu à la fin de la rédaction de son livre, J.M. Rymkiewicz a l'occasion d'être présenté à Marek Edelman, de l'interroger. C'est une partie de cet entretien qui sert de conclusion à *Umschlagplatz* :

*« Marek Edelman dit : – Dans le monde il n'y a plus de Juifs. Ce peuple n'existe pas, ce peuple n'existera pas.
– Je vais terminer mon livre sur cette phrase, sur votre phrase. Si vous en êtes d'accord, dis-je.
– Je suis d'accord, dit Marek Edelman. Il n'y a plus de Juifs. Et il n'y en aura jamais plus. »* ■

B.B.F.





Retours. Journal de Budapest, Susan Rubin Suleiman. Traduit de l'américain par Irène Lurçat. Préface d'Elie Wiesel. Saint-Pourçain-sur-Sioule. Editeur : « Bleu autour », (« D'un lieu l'autre »), 1999, 116 F.

L'auteur, Susan Rubin Suleiman, aujourd'hui professeur de littérature française et de littérature comparée à l'université de Harvard, est née à Budapest en 1939, six semaines avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Ce livre est le récit de trois retours à Budapest : 1984, 1993, 1994.

Ces trois récits sont précédés d'un prologue intitulé "Oublier Budapest" : elle y raconte la fuite de Hongrie en 1949 avec ses parents, fuite provoquée sans doute par l'arrestation de sa tante et du mari de celle-ci par le régime communiste pour le motif qu'ils étaient des "ennemis de classe". Entre six et onze ans elle a appris à lire et à écrire trois langues différentes dans quatre pays. Chaque nouvelle langue est venue se substituer à la précédente plutôt que s'ajouter aux autres. Aux États-Unis elle continua à parler hongrois avec ses parents mais l'américain est devenu sa langue comme celle de son mari, Juif irakien. C'est le français que leurs deux fils apprendront comme langue étrangère : "Il ne m'est jamais venu à l'esprit", écrit-elle, "de leur apprendre quelques mots de hongrois ou de leur parler de leurs racines hongroises".

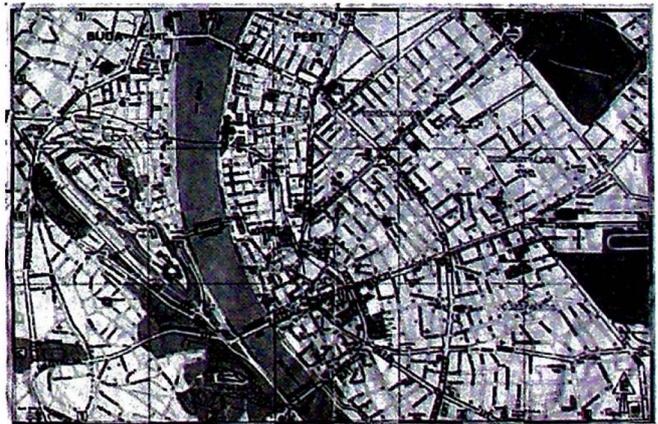
En 1984 elle emmena ses fils à Budapest où elle n'était jamais retournée. Ils y passèrent 15 jours, qu'elle évoque dans le chapitre "De courtes vacances". C'est seulement à son retour à Paris qu'elle décide d'écrire ses souvenirs de son enfance à Budapest : entre autres, lorsqu'en 1945 elle pénètre dans la maison familiale recouverte de poussière, elle sait qu'elle n'est désormais plus Marie, la fillette cachée, mais pendant quelques instants elle ne peut se rappeler son nom réel. Dans la maison elle retrouve sa grand-mère, restée seule après leur départ et qui a vécu enfermée dans le ghetto jusqu'à la fin de la guerre ; Susan trouve miraculeux qu'elle n'ait pas été déportée à Auschwitz ou fusillée. "C'est à cette époque, j'imagine, que j'ai commencé à concevoir l'histoire comme une forme de chance", écrit-elle.

En 1993 Susan est nommée pour six mois membre du *Collegium Budapest Institute for advanced study*. Bien que venue à Budapest pour achever un livre de critique littéraire, elle tient dès son arrivée le journal de son séjour : "Il raconte une histoire beaucoup plus vaste ou plutôt plus anonyme, qui pourrait être celle d'un grand nombre de personnes dans le monde. C'est l'histoire du retour d'une femme après des années d'oubli vers la ville que jadis elle appelait son foyer", comme elle l'écrit elle-même.

Susan veut comprendre la Hongrie de 1993, la vie politique, la vie culturelle, la vie quotidienne. Elle recherche en Hongrie des souvenirs de son enfance et de sa famille. Surtout, elle porte un intérêt passionné à l'histoire du nationalisme et de l'antisémitisme en Hongrie : avant le traité de Trianon (1920), explique-t-elle, les Juifs étaient plus de 900 000, dont 77% déclaraient que le hongrois était leur langue maternelle. Le recensement de 1920 en dénombrait encore près de 500 000

dont 95% déclaraient le hongrois comme langue maternelle. En 1993 ils seraient environ 70 000. En 1878 un député suggéra que tous les Juifs hongrois fussent déplacés en Palestine. En 1882 des émeutes antisémites éclatèrent lors d'un procès accusant des bateliers juifs de viol rituel et du meurtre d'une jeune fille chrétienne. Ils furent finalement acquittés grâce à un avocat chrétien. En 1883 le parti antisémite fut créé et en 1920 le *numerus clausus* fut institué pour l'entrée des Juifs à l'université.

Avec un ami Susan organise un seder qui réunit dix-sept participants ; aucun de ces Hongrois ne sait lire l'hébreu : "Je suis sûre que plusieurs d'entre eux n'avaient jamais mis le pied dans une synagogue ni assisté à un seder. C'est fascinant ! Il semble qu'il n'y ait ici aucun moyen pour l'identité juive, soit on est Juif pratiquant, soit on est complètement ignorant." Elle découvre (!) que chaque Juif adulte de Budapest a eu au moins un membre de sa famille tué pendant la guerre : "Pas étonnant que l'humour noir règne ici. Comment peut-on continuer à vivre autrement après une semblable dévastation ?" Quelques jours avant son départ elle rencontre un rabbin, membre du Parlement depuis 1990. Il lui explique que "les gens ici ont souvent peur de dire qu'ils sont juifs. Mais le plus important est de ne pas avoir peur, parce que les autres le remarquent et qu'ils s'acharnent sur vous. De toute façon, même si on essaie de cacher qu'on est juif, les autres le savent toujours".



Elle termine enfin son séjour par un voyage à Cracovie et à Gorlice, ville natale de son père dont elle voudrait trouver le certificat de naissance. Les nazis ont détruit toutes les archives juives, mais elle rencontre un Polonais qui écrit une histoire des Juifs de Gorlice et lui montre *Le livre de Gorlice*, écrit en yiddish et publié en Israël en 1962 : alors que Gorlice comptait avant la guerre 8 000 habitants dont la moitié étaient des Juifs, sa population en 1993 était de 80 000 habitants, sans aucun Juif.

En 1994 elle retourne à Budapest pour dix jours. Cette fois elle obtient son certificat de naissance au bureau de l'état-civil, bureau du Livre-mère, du treizième arrondissement (d'où le titre anglais de l'ouvrage, *In Search of the Motherbook*). L'auteur revoit avec plaisir ses amis. Et toujours la même question l'obsède, celle de la mémoire et de l'oubli, du



temps où, une fois débarrassée de son prénom chrétien de Marie, elle n'a plus de prénom, plus d'identité : " De quoi nous souvenons-nous individuellement et collectivement et que faisons-nous de nos souvenirs ? De quoi devrions-nous nous souvenir, et comment ? ". En tout cas il faut " survivre, s'adapter, avoir de la chance. Et jamais – presque jamais – se retourner en arrière ”.

Ce livre, écrit avec sobriété, est souvent très personnel. Il est authentique, attachant, passionnant même, et chacun(e) de nous peut s'imaginer avoir déjà rencontré Susan Rubin. ■

Françoise Weil

Adolph Donath ; parcours d'un intellectuel juif germanophone, Doris Bensimon : éditions de l'Harmattan, Paris, 2000, 300 p.

Doris Bensimon, sociologue, auteur de nombreux ouvrages portant généralement sur des questions touchant aux Juifs, s'est ici intéressée à l'histoire d'un homme, d'un individu, dans la mesure où son histoire est l'exemple du parcours accompli par tout un groupe humain : par ces Juifs germanophones éclairés qui, à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles, ont tenté dans l'espace de culture allemande – dans l'empire austro-hongrois, en Allemagne et en Tchécoslovaquie – de participer à la vie de la majorité, sans nécessairement renier leurs origines et leur particularisme. Adolph Donath est né dans la province tchèque de l'Empire ; il a reçu une éducation classique en allemand tout en parlant le tchèque. 'Monté' à Vienne, il se passionne pour l'Art, devient critique littéraire et artistique, publie des poèmes, notamment des *Judenlieder*, qui témoignent de sa sensibilité et de sa volonté de ne pas abandonner cette référence. Au début du XX^e siècle, il déménage pour Berlin, y poursuit une activité journalistique. Mobilisé en 1914 mais trop âgé pour monter en ligne, il est affecté aux arrières de l'armée, entre autres à Lublin, en Pologne, où il est confronté à la misère des Juifs de Galicie. Il revient à Berlin dès la paix signée et mène dans la République de Weimar une intense activité artistique qui se manifeste en particulier par la création d'une importante revue d'art, le *Kunstwanderer*, qui poursuivra ses activités jusqu'à la fin de 1932. Il rédige aussi des livres qui s'adressent aux collectionneurs d'art. Pour son cinquantième anniversaire, en 1926, on lui rend solennellement hommage ; il est reconnu comme un spécialiste ayant rendu d'éminents services à l'art allemand.

La crise de 1929, puis l'arrivée des nazis au pouvoir en 1933 bouleversèrent tout cela. Donath retourne en Tchécoslovaquie, sa terre d'origine dont il était resté citoyen. De 1933 à 1937, il vit à Prague, que son frère Bruno, lui, n'avait jamais quittée. Il lance une nouvelle revue, *La Revue d'art internationale*, dont le titre traduisait les ambitions. Il publie également son dernier livre, consacré aux faussaires dans l'art. Adolph Donath meurt d'une crise cardiaque en décembre 1937 – juste à temps, peut-on dire... Cette vie, à la fois mouvementée et décousue, mais en fait obéissant à quelques grandes lignes directrices : la culture germanique (mais accompagnée d'une culture slave), la fidélité à sa communauté d'origine, le désir de vulgarisation de ce que Donath considérait comme le plus important :

l'Art... L'ouvrage de Doris Bensimon nous rapproche d'une catégorie de Juifs d'Europe Centrale qu'il est intéressant de connaître, et dont l'image complète utilement celle du 'shtetl' qui domine actuellement dans la vision française des Juifs d'Europe centrale. Le livre s'achève par la traduction de quelques poèmes de Adolph Donath choisis parmi ses *Judenlieder*. ■

J. B.

Victor Basch (1863-1944) : un intellectuel cosmopolite, sous la direction de Françoise Basch, Liliane Crips, Pascale Gruson. Berg International éd., 2000, 273 p.

Ce livre issu d'un colloque rend compte des multiples aspects de Victor Basch : son œuvre de germaniste et philosophe, son activité politique, la façon dont il pense sa judéité. Aux articles de différents spécialistes sont associés des textes, jusqu'alors introuvables, de l'homme lui-même.

Né en 1863 à Budapest, arrivé en France à deux ans, il y fait des études brillantes et enseigne à l'Université l'allemand et la philosophie, l'esthétique en particulier. Dès avant 1914 il prend parti contre les thèses de l'Institut Catholique qui accuse tous les philosophes allemands d'impérialisme et de bellicisme et fait de Kant le partisan de l'arbitraire individuel ! Basch défend Kant, homme des Lumières et refuse de céder au délire germanophobe, même pendant la guerre : " les crimes des impérialistes et de la soldatesque n'enlevaient pas une parcelle de leur génie à Goethe, à Kant et à Beethoven ", affirme-t-il, ce qui ne l'avait pas empêché d'élever en 1913 une mise en garde contre le pangermanisme.

Avec l'affaire Dreyfus il devient militant politique dès sa jeunesse. Socialiste, il adhère à la Ligue des Droits de l'Homme, qu'il présidera de 1926 à 1940, période où, forte de 180 000 membres, elle se montre très active contre la montée des fascismes : mais les pacifistes la quittent... Dès 1932, Basch est pessimiste et fait figure de belliciste : il sera contre la non-intervention en Espagne, contre Munich.

Que représente pour lui le fait d'être juif ? C'est un homme des Lumières, sans religion : il se dira panthéiste. Il vient d'un milieu qui croit à l'assimilation, mais avec l'orgueil d'un héritage spirituel. Cela ne l'empêche pas de se déclarer sioniste dès 1911, prise de position rare en France à cette époque, et ce par solidarité avec les souffrances des Juifs d'Europe de l'Est (1911 marque le début de l'affaire Beilis, accusation de meurtre rituel en Ukraine). Mais les sionistes, très divisés entre eux, ne le considèrent que partiellement comme un des leurs. Et entre les deux guerres il donnera toujours la priorité à la lutte antifasciste, mais en disant dès 1917 dans les milieux juifs, lors d'une mission aux États-Unis, que l'antisémitisme allemand est plus dangereux que l'antisémitisme russe.

En 1944, la Milice l'assassine en même temps que sa femme, laissant sur son corps une pancarte où on pouvait lire ces mots : " le juif paye toujours ". ■

Dorothée Rousset



Nous signalons avec plaisir que le livre de Henri Minczeles : *Vilna, Wilno, Vilnius*, qui avait été publié en 1992 et qui était épuisé, vient d'être enfin réédité par les éditions de La Découverte. Par rapport à l'ouvrage d'origine, le livre s'est enrichi d'une post-face : l'auteur a procédé de cette manière à l'indispensable remise à jour de son ouvrage, faisant le point des changements intervenus depuis huit ans dans ce pays et dans sa communauté juive, ainsi que dans les difficiles relations judéo-lithuaniennes (*Vilna, Wilno, Vilnius*, par Henri Minczeles, éditions de La Découverte, collection "textes à l'appui", Paris, 2000, 494 p., 195 F).

La Musique

The Sephardic Experience, Winsome Evans and The Renaissance Players, (produit par Celestial Harmonies, P.O. Box 30122 Tucson AR 85751 USA).

C'est ici une véritable encyclopédie sonore qui nous est présentée par un professeur de musique de l'Université de Sydney, fondateur en 1967 du groupe "The Renaissance Players".

Depuis plus de trente ans Winsome anime et dirige toujours son groupe, avec un répertoire qui s'étend du IX^e siècle à la musique contemporaine. Cette femme extraordinaire de talent et de persévérance accumule 2 500 pièces musicales qu'elle a recueillies, arrangées, étudiées et/ou composées elle-même. Elle est productrice de la série enregistrée à Sydney et commercialisée depuis Tucson, en Arizona.

Il s'agit d'un luxueux coffret de quatre CD, dont chacun comprend un superbe livret sur papier glacé, d'une grande recherche dans le fond et dans la forme. Avant même que l'on ait écouté une seule plage d'un seul disque les mots qui viennent à l'esprit sont : "élégance" ou "excellence".

Chaque livret comprend une partie commune de mise en perspective (car les disques peuvent être acquis séparément), mais d'autres explications se poursuivent d'un livret à l'autre...

Lequel de nos lecteurs serait surpris de lire dans ces pages les noms – autant de références – d'Armistead et Silverman, de Menendez-Pidal, puis de Susana Weich-Shahak ? On se demande si un seul texte de quelque importance a échappé à Winsome Evans... Trente-trois ans de travail, ou l'éloge de la persévérance.

Pour chaque morceau présenté le livret indique son origine ("tradition andalouse", ou "Balkans/Rhodes"), puis le compositeur (quand il est connu), enfin les interprètes avec la spécialité de chacun : "voix de soprano", harpe, pandero. De cette sorte les enregistrements viennent comme des illustrations d'un texte, comme une iconographie dans une encyclopédie.

Prenons la plage n° 8 du premier disque, bien connue : *Puncha puncha, la rosa huele*. L'exécution est somptueuse, comme la voix de la soprano Melissa Irwin, accompagnée au violon, à la guitare, à la harpe (Winsome Evans elle-même) et aux castagnettes.

La neuvième plage consiste en un poème de Moïse Ben Ezra, suivi d'un autre, du *Cantique des Cantiques* ("Return, O Shulammitte") dit, plutôt que chanté, par un récitant à la belle voix claire : Geoff Sirmay, accompagné au psalterium et au baglama.



Photo Irène Elster

La plage n° 10, *Morena me llaman*, bien connue de tous, est chantée en duo par deux sopranos admirables accompagnées de sept instruments...

Pour chaque interprétation, le livret expose l'environnement historique et culturel, musical et technique, cite les paroles en judéo-espagnol lorsqu'il y a lieu, (mais certaines mélodies sont seulement orchestrées avec goût, et non chantées) et leur traduction en anglais.

Un grand bravo pour la plage n° 14 du second disque *Durme durme mi angelico*. L'exécution par soprano et chœurs accompagnés à la seule harpe tout comme les commentaires sont d'une grande sensibilité.

Amusez-vous à l'écoute de la première plage du quatrième disque : *Los guisados de la berenjena*, par trois soprani et un solide accompagnement... !

Les moyens mis en œuvre dans cette encyclopédie sont si différents de ceux que l'on connaît habituellement que l'on reste proprement stupéfait. Toute comparaison devient cruelle ! Incroyable et enthousiasmant. ■

Jean Carasso (*La Lettre Sépharade*)

Un coffret de deux CD à recommander chez RCA Victor :

Le premier s'intitule *Chants juifs, pour violoncelle et piano* ; il a été enregistré par Sonia Wieder-Atherton (violoncelle) et Daria Horova (piano). Il s'agit d'un ensemble de chants traditionnels, complété par des œuvres de deux compositeurs juifs : J-F. Zygel et Ernest Bloch. L'ensemble est d'inspiration biblique et évoque d'une façon rénovée le chant rituel ou liturgique.

Le second s'appelle *L'Ecclésiaste* et a Samy Frey pour récitant (le texte est conforme à la *Bible de Jérusalem*), alors que la musique, composée par André Haidu, avec la collaboration de Sonia Wieder-Atherton, est exécutée par cette dernière (violoncelle solo) et un ensemble de trois violoncelles (Magdalena Rebacz, David Harlé et Hélène Audinat). Cette pièce a reçu le prix du Syndicat de la critique dramatique et musicale en 94. ■



Chaque trimestre, Henri RACZYMOW fait profiter nos lecteurs de son regard sur l'actualité littéraire juive. Cette actualité est riche, et il ne lui est pas possible d'être exhaustif. C'est un choix difficile et subjectif, qu'il oriente souvent vers des auteurs qui ne sont pas toujours au centre de la scène médiatique, mais qu'il serait dommage de ne pas connaître.



Henri Raczymow

Photo B.B.F.

Rencontre avec l'écrivain et traducteur Georges-Arthur Goldschmidt

G.-A. Goldschmidt est né en 1928 en Allemagne, près de Hambourg, d'une famille anciennement convertie au protestantisme. Il vient de faire paraître *La traversée des fleuves* (Éditions du Seuil, coll. Fiction & Cie), un livre important qui tient du *Rousseau des Confessions* et qui jette un regard impitoyable sur un « passé qui ne passe pas ». Il a bien voulu répondre aux questions suscitées en nous par cette lecture.

H.R. Peut-on dire que vous avez aimé votre pays d'origine et que votre regard rétrospectif s'est considérablement modifié au fil du temps, jusqu'à l'aversion ?

G.-A.G. J'ai aimé mon pays d'origine de toutes les fibres de mon corps et de mon âme : les parents, la langue et le magnifique paysage, c'est ce que l'allemand appelle *die Heimat*, ce qui n'a rien à voir avec la nature politique du pays. Lorsque celle-ci m'apparut, j'avais sept ans et je n'en retenais que l'occupation de mon pays par les hordes disciplinées et meurtrières des SA. Je ne nourris nulle 'aversion' à l'égard de l'Allemagne, bien au contraire ; je suis simplement rempli de tristesse qu'elle se soit ignorée au point de se confondre avec le régime le plus meurtrier de l'histoire européenne. D'ailleurs l'aversion pour un pays ne peut qu'être un sentiment absurde, c'est une confusion verbale qui ne produit rien. On ne peut détester un pays. On peut analyser, combattre un régime politique ou lui résister avant d'être enfermé dans quelque camp d'extermination. On peut éprouver de l'aversion pour un régime politique, non pour un pays. J'éprouve de l'aversion pour la classe intellectuelle allemande de ces années-là qui s'est unanimement et par lâcheté ralliée aux nazis, pour les abrutis de tout ordre qui avaient peu ou prou le pouvoir à cette époque. L'Université allemande entière est à cet

égard la championne des compromissions.

H.R. Y a-t-il à vos yeux une spécificité allemande qui vous semble intrinsèque et que vous rejetez absolument ?

G.-A. G. La question est piégée puisque sa seconde partie infléchit la première. On ne peut que constater une spécificité, on ne peut pas la rejeter puisque ce rejet n'est pas au pouvoir de celui qui en juge. Il y a en effet des spécificités allemandes, germaniques à l'origine, et qui tiennent d'une part au droit et d'autre part au polythéisme. Les Romains déjà (Tacite) l'avaient constaté. Il existe là-dessus de nombreux travaux. Jusqu'au 1^{er} siècle, l'Allemagne d'au-delà du *Limes* reste profondément païenne et l'opposition à Rome sera l'articulation fondamentale autour de laquelle se dispose l'histoire (tragique) de ce pays au fil du temps.

Luther, en proclamant la soumission absolue au prince, qu'il soit un tyran ou non, a largement contribué à un certain esprit de soumission à l'autorité. Tout se passe comme si l'histoire avait interdit à l'Allemagne et aux Allemands l'émancipation à partir de cet état de nature dont ils se revendiquent souvent ; la célèbre opposition entre 'Kultur' et 'Zivilisation' qui a fait couler des hectolitres d'encre n'a pas d'autre fondement. Les 'spécificités' ne sont jamais, dans la mesure où

elles existent, que dues à l'histoire. Il est certain que par exemple l'allemand n'est pas du français et qu'il y a donc un aspect spécifique, mais il serait redoutable d'en tirer des conclusions quelconques. Pour preuve il n'est peut-être nul pays en Europe à avoir autant changé, du moins pour l'instant.

H.R. Selon vous, peut-on parler d'un lien nécessaire, ontologique, au-delà de l'histoire factuelle, entre les Allemands et le génocide des Juifs ? Que pensez-vous de la thèse de Goldhagen sur la responsabilité collective des Allemands du temps de Hitler ?

G.-A. G. Question à laquelle il est difficile de répondre de façon trop simple. D'abord les Juifs ont toujours été présents sur le sol allemand depuis avant les Romains, probablement. L'Église et donc les populations à sa suite les ont toujours tenus en état de sujétion et traités en 'hors la loi' : ils étaient soumis à des juridictions spécifiques, toujours défavorables et échappaient aux droits communs, d'ailleurs très nombreux selon les principautés. Les relations étaient très variables et soumises aux politiques locales. Partout les Juifs étaient au mieux tolérés.

Il est certain que la vision de l'Allemagne comme pays 'pur' (Fichte) a considérablement contribué à l'élaboration des théories racistes.



d'ailleurs largement d'inspiration française (Renan, Gobineau). L'apparition des 'Juifs de cour' qui régissaient les finances des princes (*Le Juif Süß* de Lion Feuchtwanger) en même temps qu'arrivent de Pologne de nombreux Juifs dans un état de misère extrême (Salomon Maïmon) renforcent un antisémitisme toujours soit latent, soit violent (les *Hepp! Hepp! Krawallen*), explosions d'antisémitisme populaire perpétuellement provoquées par les 'autorités' puis stoppées par elles.

Parler d'un "lien nécessaire, ontologique" (tudieu !) risque fort de nourrir une vision elle aussi raciste à l'égard de l'Allemagne. Même s'il en était ainsi, il faudrait s'interroger sur les raisons d'un tel état de choses. C'est bien pourquoi le livre de Goldhagen qui a d'ailleurs beaucoup pioché chez les autres avant lui est un livre inutile. Tout ce qu'il raconte est rigoureusement vrai et déjà depuis longtemps repéré par d'autres. Un seul exemple parmi des centaines, entre 1967 et aujourd'hui : ainsi *Schöne Zeiten*, 1988, Fischer Verlag d'Ernst Klee, Willi Dressen, Volker Ries (traduit sous le titre *Pour eux, c'était le bon temps*, Plon 1990). Aucun des faits qu'il rapporte ne relève d'une 'spécificité allemande', ils relèvent surtout du côté 'ordinaire' de la plupart des personnages et de l'utilisation politique cynique et méthodique de ce côté ordinaire par les autorités. La dénonciation était par exemple depuis toujours érigée en vertu cardinale par les églises luthériennes.

Il aurait fallu, et là le travail de Goldhagen aurait été intéressant, étudier les extraordinaires refoulements et les consentements collectifs, l'absence absolue et méthodique d'éducation civique et humaine depuis des générations. Quelle est la nature du 'sur-moi' dominant, d'où est venue – précisément de Luther – l'impossibilité de concevoir même la désobéissance aux ordres ?

Pour ce qui est de la responsabilité, elle concerne les 37% d'Allemands et surtout les universitaires qui ont voté pour Hitler en 1932. Dès la prise du pouvoir, il était trop tard car, à partir de cet instant, les jeux étaient faits et la question se pose dès lors en termes de résistance, ce qui est plus difficile qu'on l'imagine : tous les 'opposants' étaient déjà en camp de concentration, les structures politiques étaient démantelées. La guerre soudera

les Allemands autour de Hitler, des Églises et de toutes les universités et instances diverses, essentiellement à partir de 1943 par peur des Russes surtout et par dévoiement du religieux, à savoir la paganisation croissante du christianisme à partir de 1938. Hitler comme Néo-Christ. Là aussi, la responsabilité des 'Autorités' de tout ordre est entière.

Le thème éternellement ressassé de la culpabilité (*Schuldfrage*) est non pas de l'ordre du politique mais de celui du religieux, elle n'est donc pas pertinente. Il risque sur ce plan d'y avoir de fâcheux retours de bâton.

H.R. Quel regard est aujourd'hui le vôtre sur le destin des Juifs allemands, sur leur 'mentalité' ? Parleriez-vous d'illusion, d'aveuglement en ce qui les concerne ?

G.-A. G. 'Vaste programme' dirait quelqu'un qui a compté dans mon existence politique. Il y a eu une volonté d'intégration passionnée et, s'il y eut des Allemands 'spécifiques', ce furent les Juifs. Les Juifs étaient champions en germanité toutes catégories, presque jusqu'à la caricature. L'édification du concept moderne de l'Allemagne fut largement leur œuvre (Hermann Cohen, Warburg, Ballin, Bleichröder, Rathenau, et bien d'autres). Le discours du pauvre Jenninger n'était pas absolument faux, les Juifs allemands de fait occupaient des positions équivalentes à celles des Allemands 'de souche'. Le Jadassohn de Heinrich Mann dans *Le Sujet* n'est en rien un portrait exagéré. Ils furent les artisans de l'Allemagne qu'ils ont, entre 1869 (les lois d'émancipation) et 1933, plus que largement contribué à créer. Ce fut naturellement une touchante illusion et un aveuglement tragique. Là-dessus, Gershom Scholem a dit tout ce qu'il y avait à en dire.

Les Juifs sont probablement légers de revenir de plus en plus nombreux en Allemagne. C'est peut-être encore une fois la même et irrésistible illusion.

H.R. Être juif ou l' 'Être juif' signifie-t-il quelque chose à vos yeux ?

G.-A. G. Toute ma vie, que je le veuille ou non, et je ne le voulais pas, a été marquée par cette appartenance, que je ne renie pas du tout, que j'affirme par soli-

darité, mais qui ne me concerne en rien dans mon indépendance morale et intellectuelle, si ce n'est qu'elle est elle-même une façon d'indépendance. Les religions me sont toutes totalement étrangères, elles font partie des graves oppressions morales et intellectuelles. D'avoir été condamné à mort du fait d'être né, de n'être qu'un sursitaire, de dépendre pour exister du bon vouloir d'une quelconque autorité (merci !) me fait évidemment être totalement et sans restriction juif. Les lois de Nuremberg sont seulement en sommeil. Mon 'appartenance' me concerne par héritage ; je n'ai vraiment appris mes origines juives qu'en 1943, de la bouche de la directrice catholique de l'internat où je vivais, lorsqu'elle me cacha. C'est par un Jésuite que j'appris à quel point le christianisme était rigoureusement incompréhensible sans la connaissance de sa nature essentiellement juive. On me l'a impartie, je l'assume bien volontiers. L' 'être juif' n'a de signification pour moi qu'en tant qu'il est une contribution majeure à la culture humaine.

H.R. Vous avez été désigné tel de l'extérieur. Diriez-vous que vous êtes un 'Juif inauthentique' selon l'acception sartrienne ?

G.-A. G. Le livre de Sartre concerne en effet les Juifs non juifs, ceux qui comme moi ne sont pas de confession juive. Je ne le suis que par désignation, mon grand-père paternel a quitté la communauté juive par lettre le 1^{er} juillet 1868. Le terme 'inauthentique' est un jugement de valeur, donc sans valeur. J'assume ce qu'il me plaît ou ne me plaît pas d'assumer. Cette notion d'authenticité entraîne toujours de dangereuses et parfois meurtrières dérives, elle m'est à tous points de vue étrangère. Je m'assume 'inauthentiquement'. De toute façon, de tels termes, qui font partie des égarements de Sartre, sont purement subjectifs et sans intérêt intellectuel.

H.R. Qu'a représenté la France à vos yeux lorsque vous y êtes venu, adolescent ? Que représente-t-elle aujourd'hui pour vous ?

G.-A. G. J'y suis venu enfant, j'avais onze ans et dès l'enfance elle représen-



taut pour moi la sécurité et la liberté, j'en avais une idée déjà très précise. C'était un pays où on n'avait pas besoin de se retourner pour voir si on vous suivait. Dès 1942 je sus que la capitale de la France était provisoirement Londres et que le Général De Gaulle était le seul représentant légitime de la France. Elle est pour moi le pays de la laïcité, cet irremplaçable contenu de la liberté comme telle. La France reste qu'on le veuille ou non le pays de la 'liberté de penser', où on peut encore échapper aux contraintes et oppressions religieuses ou idéologiques de toute nature. Il est hélas à craindre que l'entartinement pieusard d'une Europe bien-pensante puisse dans l'avenir menacer cette merveilleuse laïcité. Je suis très fier d'être français par choix.

H.R. Retournez-vous en Allemagne ? Que pensez-vous de la jeunesse allemande d'aujourd'hui ? Quel discours lui tenez-vous ? Comment cela est-il reçu ?

G.-A. G. Je retourne souvent pour des courts séjours en Allemagne, j'y suis tou-

jours accueilli le mieux du monde, avec amitié et intérêt. Je connais des jeunes gens, je ne connais pas toute la jeunesse, il y en a plusieurs. En ex-RDA, les choses sont tout à fait autres qu'en RFA, dans les anciens districts miniers autres que dans les banlieues riches. Il semble y avoir une reprise de la conscience nationale chez certains jeunes. Reste à savoir dans quel sens elle se fera, cela dépend de qui tentera de les 'récupérer'. Les jeunes 'verts' replongent de toute évidence dans les vieux fantasmes naturistes et 'authentiques'.

H.R. Faites-vous un distinguo entre les Autrichiens et les Allemands d'une part de 1933 à 1945, d'autre part depuis, dans leur rapport à leur passé respectif ?

G.-A. G. Du fait des Alliés en particulier et du rôle politique qu'on a fait jouer à l'Autriche ; il est vrai que tout le monde était bien content qu'il en soit ainsi, les Autrichiens surtout. L'Autriche est restée, si on peut dire, 'en friche'. Il n'y a jamais eu de dénazification ni aucun ef-

fort de retour sur le passé.

Les Allemands ont été, eux, admirables et dignes du plus grand respect pour l'extraordinaire effort de réflexion, d'examen, de recherche et de documentation sur la Shoah qu'ils ont entrepris. L'effort moral et intellectuel des générations d'après 1945 est capital. Il est à espérer qu'il en reste ainsi et qu'on ne gâche pas tout, à force de vouloir implanter des terrains de foot du souvenir. Ce n'est pas comme ça que cela marche.

H.R. Vous êtes un spécialiste de l'œuvre de Peter Handke. Comment comprenez-vous ses récentes prises de position sur le conflit des Balkans ?

G.-A. G. Je ne suis pas un spécialiste de l'œuvre de Peter Handke, je suis son traducteur et son ami. Qu'on n'attende pas de moi ces appréciations négatives qui ont motivé cette question de la 'bonne conscience'. Je n'ai pas pour habitude de parler de mes amis en public. ■

Propos recueillis par Henri Raczymow

La traversée des fleuves. Autobiographie. Georges-Arthur Goldschmidt. Paris, Seuil, 1999. 135 F.

L'histoire de Georges-Arthur Goldsmith est inséparable de celle de sa famille, une famille juive de Hambourg complètement assimilée et christianisée, inséparable de celle de son père, un grand bourgeois pleinement allemand, d'une grande ferveur protestante, et qui jamais ne comprendra... L'autobiographie proprement dite débute à la page 59 : " je naquis le 2 mai 1928 ". Le récit de sa vie se poursuit par la libération et l'après-guerre et occupe les pages 177 à 327. Personnellement j'ai été surtout intéressée par les cinquante-huit premières pages qui racontent l'histoire de la famille Goldschmidt, établie dans la région de Hambourg depuis le XVI^e siècle ; le chapitre " un départ en attente " a également retenu mon attention : le père a décidé du départ pour la Suisse de Georges-Arthur et de son frère, départ difficile à organiser, constamment reporté ; quant au père il n'a rien à crain-

dre pour lui, il en est convaincu. M'ont aussi intéressée tous les passages relatifs à la montée du nazisme avec ses répercussions sur la famille, puisque le père de Georges-Arthur, magistrat, est mis à la retraite d'office en 1933 et cesse de se rendre au tribunal. Du côté de sa mère (décédée lorsqu'il était enfant) comme du côté de son père, nous voyons une bourgeoisie aisée qui menait souvent grand train et qui se croyait intégrée à la bourgeoisie allemande. Or il n'en était rien, comme le souligne l'auteur et comme l'a expliqué récemment Jacques Le Ridder dans une conférence à l'Alliance Israélite. La conversion de juifs au protestantisme, qu'elle fût récente ou bien lointaine comme celle de cette famille, n'empêcha comme nous le savons aucune persécution.

Le portrait du père est particulièrement intéressant : partisan d'une monarchie constitutionnelle, il considérait Guillaume II comme le seul souverain légitime de l'Allemagne. À ses yeux le seul ennemi véritable était le commu-

nisme et il ne prit pas Hitler au sérieux. Déporté en juillet 1941 à Theresienstadt il eut la chance de ne pas être envoyé à Auschwitz. Il y assura les fonctions de pasteur jusqu'à la libération du camp et s'estima jusqu'au bout personnellement victime d'une " monstrueuse injustice, à la limite plus scandaleuse encore que celle des autres ". À son retour de déportation il écrivit un petit livre qui parut après sa mort, en 1948, *Geschichte der evangelischen Gemeinde Theresienstadt*. Comme le précise son fils, " il est regrettable que le grand juriste qu'il était n'ait pas rappelé avec assez de force la criminelle monstruosité et l'absurdité de ces lois de Nuremberg qui transformaient une religion en race ".

L'auteur nous raconte ensuite la fuite d'Allemagne avec son frère et son long séjour dans un pensionnat en Haute-Savoie, puis, plus rapidement, les années d'après-guerre et les retrouvailles en Allemagne avec sa sœur aînée. ■

Françoise Weil



Le devoir des élites

Oscar Rosowsky

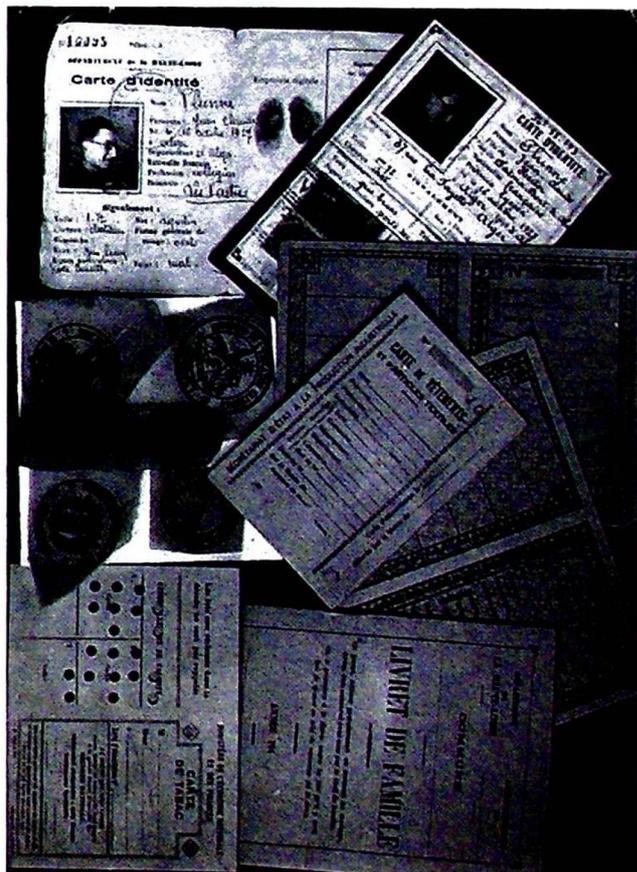
La guerre que nous livrent les révisionnistes nous contraint à donner toujours plus de poids à la confirmation historique des crimes de génocide. Cette incessante mise à jour de nouveaux documents requiert un effort immense et tend tout naturellement à négliger ou, le cas échéant, à éclipser l'étude des actions et des combats de sauvetage. Lentement, douloureusement, le travail de la mémoire se poursuit sans relâche ; ouvrages et témoignages de dernière heure se multiplient.

Aujourd'hui, les assassins de la mémoire empruntent une nouvelle voie. Ils avaient cherché à anéantir physiquement les témoins et les preuves. Ils avaient compté sur la monstruosité même des faits pour semer le doute. À présent, ils misent sur la négation pure et simple. Face à ceux qui demandent que justice soit faite des crimes d'État de ses administrations, le déni de l'histoire sait trouver une nouvelle argumentation. On fait valoir que le pouvoir de l'État, surtout s'il est totalitaire, est redoutable aussi bien par la terreur que par la simple propagande, par l'enseignement et la culture qui en découlent. L'individu, voire la collectivité qui y succombent en seraient à leur manière des victimes ; bref, ils peuvent être disculpés. Montrer que ce pouvoir n'est pas irrésistible, faire connaître comment, pour qui et dans quelles circonstances il est possible de s'y opposer, deviennent à son tour une forme de lutte de première importance pour la survie de la mémoire, pour la vérité, pour l'affirmation d'un statut de l'humain. Depuis une dizaine d'années des archives se sont ouvertes, des documents jusque là inconnus ont émergé. L'enquête historique est parfois aidée par des dates emblématiques. Ainsi pour la commémoration du quadricentenaire de l'Édit de Nantes. Elle a été l'occasion, au Chambon-sur-Lignon entre autres, de "renouer, en deçà de l'histoire de l'accueil des réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale, avec les origines et les débuts de la Réforme, qui dessine les fondements de l'identité religieuse et culturelle du plateau Vivarais-Lignon".

Dans un récent numéro de *Diasporiques* j'ai déjà voulu attirer l'attention sur le rôle particulier que, sous le régime de Vichy, la communauté des protestants de l'Église Réformée de France, dans sa majeure partie, a joué à nos côtés au nom de la place qui est la sienne dans l'histoire. Un rôle qui a été assumé non seulement sous le couvert mais (il importe de le souligner) sous la conduite délibérée de ses institutions nationales.

L'historien Jean Pierre Richardot a été parmi les premiers à se poser ces questions¹ : " dans quelles circonstances, il y a une quarantaine d'années, tant de villages protestants sont-ils devenus autant de nids juifs en pays huguenot [...] et [...] pourquoi les protestants ont-ils été les premiers à dire 'Non' au statut des Juifs édicté par le gouvernement de Vichy ? Pourquoi les 'réserves' protestantes de l'intérieur ont-elles à cette époque correspondu si souvent à la carte des maquis ? Une carte parfois commune – tout au sud – avec celle de la guerre

des camisards ". Quelques éléments de réponse nous sont fournis par la constatation d'une convergence de trois facteurs. C'est l'hypothèse que nous voudrions développer ici.



Exemples de faux documents dont ont bénéficié les Juifs sous l'occupation

Il y a eu sans doute l'action implicite et enfouie de la mémoire collective qui fonctionne souvent à l'insu des individus. S'y ajoutait la morphologie sociale et géographique particulière, résultant de l'histoire de la communauté protestante en France. Enfin, et c'est à mes yeux un élément essentiel sur lequel je voudrais m'arrêter, il y a eu l'action délibérée des élites intellectuelles de cette communauté.

L'histoire officielle, comme on l'enseigne à l'école, est presque aussi discrète et souvent muette à l'égard de l'histoire des protestants que de celle des juifs en France. Hormis l'évocation succincte de la Saint-Barthélemy, de l'Édit de Nantes et de sa révocation, peu de rappels signalent les quatre cents ans de combats furieux pendant lesquels la population protestante a été, dans la France catholique, plus souvent en avance que



d'autres groupes : démocrate, dans la gestion de ses multiples églises et de municipalités, républicaine avant la République, dreyfusarde, résistante, prête à cacher les juifs et autres étrangers, émancipatrice de la femme et décolonisatrice. Sans doute la mémoire veillait-elle et, pour bon nombre de protestants français, la rafle du Vel d'Hiv évoquait-elle la chasse à l'homme et le bain de sang du 24 août 1572 : 3 000 hommes femmes et enfants massacrés avec leur chef Gaspard de Coligny dans les rues de Paris le jour de la Saint-Barthélemy et quelque 10 000 autres huguenots tués dans des villes de province. Certains savaient aussi combien 'd'édits de religion' – ces statuts d'apprentissage d'un compromis religieux – il avait fallu conquérir, au prix de guerres civiles grandes et petites, entre 1562 et 1598, pour parvenir à cet Édit de Nantes qui va fonder, jusqu'à sa révocation par Louis XIV en 1685, non pas une tolérance définitive, mais au moins un accommodement compatible avec la pluralité des religions chrétiennes². Nombreux étaient aussi ceux qui savaient, par ouï-dire ou par la transmission de l'histoire locale, que, contrairement à sa légende, cet accord ne faisait pas du pluralisme religieux un idéal mais un moindre mal, un pis-aller provisoire destiné à réta-

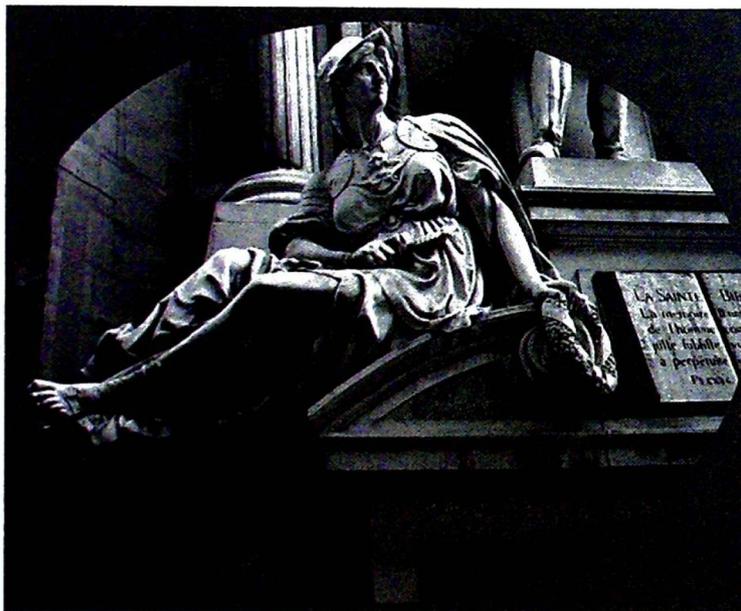


Photo Irène Elster

blir la paix civile et l'autorité du roi... avec à terme l'ambition de restaurer l'unité chrétienne par la réunion des Églises. En effet, des articles aussi bien publics que secrets de l'Édit de Nantes avaient apporté de très nombreuses restrictions au culte protestant. Les huguenots jouissaient d'un statut légal en France mais demeuraient des sujets de moindre droit. D'où une asymétrie des moyens au profit de l'Église catholique, libre de son expression, ce qui lui ouvrait la voie au renforcement de son hégémonie et de sa domination, fondée sur le rigide modèle étatique développé par Richelieu. La place protestante de La Rochelle, véritable république atlantique, ne pouvait représenter qu'une pratique locale insupportable qu'il fallait éliminer. D'innombrables difficultés et vexations locales avaient eu lieu également ailleurs. Ainsi, en 1679, par ordre de l'Intendant (le préfet de l'époque) sont détruits les deux lieux de culte que l'Édit de Nantes avait concédés aux protestants dans le Velay, respectivement le temple du Mazet-Saint-Voy, qui date de 1576, et celui du Chambon, construit en 1604.

Ces brefs rappels historiques veulent seulement souligner à quel point les statuts d'exception concernant les juifs présentaient pour la communauté protestante française une lisibilité immédiate, car directement corrélée à son histoire propre. Dès lors, ne peut-on avancer que c'est précisément ce statut avec

ses conséquences qui a contribué à sceller l'unité d'action dans cette parcelle de la population, en détachant de Vichy même ceux qui avaient été un moment aveuglés et emportés par la vague maréchaliste lors de la défaite traumatisante de Juin 1940 ?

Ce qui a fait retour dans les esprits des Réformés français était l'héritage de la déclaration des droits de l'homme et de la révolution française, les idéaux républicains et laïques. Le souvenir des dragonnades (après la révocation de l'Édit de Nantes on logeait les dragons du roi dans les familles protestantes

pour les forcer à 'abjurer'), la guerre des Cévennes qui s'ensuivit en 1702 avec des prolongements jusqu'en 1710, n'étaient pas absents de la mémoire, lorsqu'il s'est agi de sauver enfants et adolescents juifs. Richardot évoque un fait significatif. Il signale qu'une des raisons de la révolte cévenole au début du XVIII^e siècle fut familiale : en ces temps de passions religieuses, nombre d'enfants et d'adolescents étaient descendus dans les rues pour annoncer " la délivrance prochaine du peuple d'Israël ", si bien que tout le monde avait compris qu'il s'agissait des hu-

guenots ; les enfants furent arrêtés et remplirent les prisons du Languedoc. Au demeurant, les combattants camisards étaient souvent aussi de tout jeunes gens. Enfin, on sait que sous Louis XIV et Louis XV suivirent des décades de persécutions et de vie religieuse clandestine, marquées par les emprisonnements, les supplices publics visant à obtenir l'abjuration, les pendaisons de prêcheurs et les condamnations aux galères, où les conditions de survie et de travail n'étaient pas sans ressemblance avec l'univers concentrationnaire de la Seconde Guerre mondiale³.

Donc des incitations fortes de la mémoire historique, qui trouvent à s'appuyer sur des éléments circonstanciels non négligeables. Les zones de peuplement protestant du sud-est et du sud-ouest français forment un vaste croissant montagneux et tourmenté, d'accès difficile, en bordure du Massif Central. Avant la guerre cet habitat avait déjà souffert d'un exode rural, les familles n'y retournant qu'en été. Il y avait partout des habitations disponibles, multipliées parfois par de récents efforts de développement touristique. En 1940, la seule région chambonnaise, par exemple, comptait 12 homes d'enfants, 39 pensions de famille et une auberge de jeunesse⁴. Sous l'occupation, parmi les 8 millions de Parisiens, d'habitants du Nord, de Hollandais, Belges, citadins et ruraux qui avaient



fui l'avance allemande pendant "l'exode" de juin 1940, les 108 000 alsaciens 'francophiles' dont 22 000 juifs, chassés par les Allemands, sans oublier les républicains espagnols, nombreux sont ceux qui résident en France non occupée. L'ancienne démographie est partout bouleversée et il devient difficile pour l'administration d'en contrôler les origines. Par ailleurs, la recherche de ravitaillement génère une circulation constante de gens qui animent les trains, les ruelles, les routes et les hôtels. La fusion de réfugiés clandestins dans la masse trouve là des conditions favorables pour peu que les autochtones, qui se connaissent entre eux et se doutent de la réalité, ferment les yeux et que d'autres donnent un coup de main occasionnel ou systématique. Une bonne pratique du silence paysan renforcée par une tradition historique de clandestinité pourrait faire le reste.

Mise en alerte historique donc, enracinement géographique particulier, sociologie mouvante dessinent un contexte disponible. Mais pour que se développe une action concertée il faut supposer une coordination. Qu'est-ce qui a permis qu'en été 1942 nous ayons trouvé à nos côtés ce tissu déjà constitué qui s'offrait 'par capillarité' à des sauvetages dans un espace dont on sait aujourd'hui combien il fut étendu et homogène dans ses comportements, bien que disséminé dans la population française⁵ ? Certainement pas le nombre des gens, qui n'était pas très élevé. On estime que la communauté protestante française comptait environ 900 000 personnes, soit 2% de la population générale. Notre communauté en France comptait, elle, quelque 320 000 juifs, dont près de la moitié d'immigration relativement récente. C'est ici qu'intervient, je crois, la fonction qu'a remplie dans les années 30 une partie prépondérante des élites intellectuelles de l'Église Réformée de France, avec sa jeunesse étudiante. N'oublions pas que dès la prise de pouvoir par Hitler, chez les réformés, des théologiens et philosophes suivaient de près l'évolution de la situation dans l'Allemagne nazie. Ils dénonçaient le contenu de *Mein Kampf*. Ils informaient, d'une part sur l'adhésion d'une bonne partie des protestants allemands au groupe des "chrétiens allemands" du pasteur Dibelius, qui était entièrement soumis à l'État nazi, et d'autre part sur un petit groupe dénommé "Église confessante allemande" dont les pasteurs refusaient de prêter allégeance à Hitler et étaient persécutés. Sont bien connus les noms du pasteur Niemöller, interné en camp de concentration en 1934 pour s'être élevé publiquement contre l'antisémitisme, et du théologien Karl Barth, réfugié à Bâle en 1935. En France, au départ, il s'agissait surtout de défendre des positions humanitaires dans l'esprit du pacifisme et de l'objection de conscience. Mais, à quelques exceptions près, ces militants étaient capables aussi de voir qu'il ne saurait y avoir de "paix à tout prix". Aussi, dans l'immédiat avant-guerre, le théologien Karl Barth fut-il invité plusieurs fois en France par le pasteur Pierre Maury au nom des associations chrétiennes d'étudiants pour des conférences qui eurent un grand retentissement. C'est en décembre 1939 que Karl Barth rédige une première *Lettre aux protestants de France*, où il leur demande de s'engager sans hésitation dans la lutte armée contre le national-socialisme.

Dans une seconde "Lettre", datée d'octobre 1940, il dénonce le régime de Vichy et indique clairement qu'on ne peut pas se

référer à l'Évangile sans prendre en compte la totalité des implications qu'il comporte, à savoir la justice et à la liberté de tous : " *Vous n'admettez aucune solution de neutralité [...]* L'Église de France ne saurait conclure la paix ou l'armistice avec Hitler. Dans l'Église de France il faut que ceci soit et reste clair : même l'armistice militaire conclu avec Hitler ne saurait avoir qu'un caractère provisoire"⁶. C'est dans ce contexte qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale la communauté protestante française porte à la présidence de ses principales institutions le pasteur Marc Boegner, lié d'une solide amitié avec Pierre Maury et qui lui avait succédé comme président de la Fédération des associations chrétiennes d'étudiants⁷. Marc Boegner va se révéler un homme d'État. À la veille de la guerre il approche de la soixantaine. Alsacien par sa famille, fils d'un préfet républicain et dreyfusard qui démissionna lors du procès intenté à Zola, c'est un prédicateur et un conférencier réputé qui, après une longue carrière de ministre pastoral, se trouve à la tête de la Fédération protestante de France. Celle-ci regroupe à la fois l'Église réformée de France, la plus nombreuse, ayant une dimension nationale, et la plupart des autres Églises protestantes françaises qui ont une surface régionale. Il préside aussi le Conseil national de l'Église réformée, la CIMADE (*Comité inter mouvements d'aide aux évacués*, créé en 1939) et a la vice-présidence du comité provisoire du Conseil œcuménique des Églises, qui siège à Genève et dont il est l'un des principaux animateurs. Son action dispose selon les circonstances de quatre moyens : politique, théologique, humanitaire et international. De par ses responsabilités il représente sa famille spirituelle à Vichy et au Conseil national institué en janvier 1941. Mais c'est une famille diversifiée, aux nombreuses particularités ; une famille par ailleurs menacée aussi par le retour d'une France cléricalisée, dont le statut d'exception des juifs, adopté le 3 octobre 1940, pouvait bien être une étape fondamentale. C'est alors qu'apparaît clairement l'initiative de Marc Boegner : il s'agit de donner une forte visibilité à l'union institutionnelle des protestants de France sur le plan brûlant de la vie publique, cette visibilité étant un moyen de la lutte politique. Le statut d'exception est ce qui permet de réunir les protestants dans la "protestation" et de lutter pour la liberté. Dès le 26 mars 1941, le Conseil national de l'Église Réformée de France, son organe le plus élevé, réuni pour la première fois depuis la mise en application du statut d'exception, charge son président, le pasteur Marc Boegner, de deux missions expresses : exprimer sa solidarité au Grand Rabbin de France et protester auprès du chef du gouvernement de Vichy. Arrêtons-nous sur les motivations par lesquelles Marc Boegner conclut ses deux missions. Dans sa lettre au Grand Rabbin de France Isaïe Schwarz, rendue publique et très largement diffusée, il écrit : " *Notre Église qui a connu jadis toutes les souffrances de la persécution ressent une ardente sympathie pour vos communautés dont, en certains endroits, la liberté du culte est déjà compromise et dont les fidèles viennent d'être si brusquement jetés dans le malheur. Elle a déjà entrepris et ne cessera de poursuivre des démarches en vue d'une refonte indispensable de la loi*". Le même jour, dans la lettre adressée au Chef du Gouvernement de Vichy, l'Amiral Darlan, il conclut en ces termes : " *En fait une minorité religieuse est durement frappée. Notre Église qui a connu toutes les souffrances de la*



persécution manquerait à sa mission primordiale si elle n'élevait pas la voix en sa faveur”.

À cette date du 26 mars 1941 le projet mortifère de déportation nazie sous-jacent aux statuts des juifs étrangers et français n'est pas encore manifeste⁸ et le principe de la solution finale n'est pas non plus expressément formulé par les nazis, comme il le sera à la Conférence de Wansee en janvier 1942. Mais déjà 40 000 juifs étrangers croupissent dans les camps de concentration de l'État Français de Vichy où officient des aumôniers des trois cultes. Les nôtres vont informer nos instances juives, le Consistoire, l'OSE, les E.I. Dès l'automne 1940, les autorités protestantes reliées à Nîmes sont alertées par un pasteur local sur la situation régnant au camp de Gurs, au pied des Pyrénées. Immédiatement Marc Boegner fait intervenir son bras humanitaire et demande à Madeleine Barot de pénétrer dans le camp au nom de la CIMADE dont elle vient d'être nommée secrétaire générale. C'est chose faite en octobre 1940⁹. Et, lorsqu'il prend position au nom de son Église, Marc Boegner fait référence à des faits précis. Il n'attend pas le début des déportations en 1942 pour agir, et surtout il n'en appelle pas seulement à la charité. D'emblée il parle de principes et de statut, de liberté, de persécutions et de législation raciste. Il sera le seul chef d'une Église chrétienne à visiter lui-même le camp de Gurs en avril 1941.

Certes, son action est portée par la réaction de révolte que manifeste l'opinion publique des protestants français contre ce qu'elle considère comme une violation du droit d'asile, c'est-à-dire la clause de l'armistice

signé par le Maréchal Pétain, qui engageait la France à livrer à l'Allemagne les civils réfugiés politiques et Juifs. C'est que nombreuses sont les familles de huguenots où on cite tel ou tel ancêtre enfui hors de France pour ne pas être tué lors des guerres de religion. Une sensibilité historiquement fondée se fait déjà entendre. Le député socialiste protestant, André Philip, l'un des 80 parlementaires qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain, tient dès juillet 1940 des réunions, au Chambon par exemple, où il dénonce un armistice signé dans le déshonneur parce que la France trahit le droit d'asile.

Dissipons tout de suite une ambiguïté. Les préjugés sociaux de l'époque n'ont pas épargné complètement la communauté protestante française qui, au départ, n'a pas été particulièrement amicale à notre égard. Le pasteur Marc Boegner lui-même, qui va s'investir sans relâche et vigoureusement dans une lutte quotidienne, et même clandestine, contre le statut fait aux juifs et contre la déportation, a adhéré à l'idée d'un

nécessaire redressement moralisateur de la société. Il arrive aussi qu'en 1941, chez les protestants comme ailleurs (hélas, parfois aussi chez nous), on s'attache à croire à un double jeu de la part de Pétain, à vouloir croire que la défaite est liée à des fautes d'ordre moral, à admettre l'existence d'un "problème posé à l'État" par l'immigration d'un grand nombre d'étrangers, juifs ou non.

C'est une autre réflexion qu'il nous importe de développer aujourd'hui. L'un des enjeux d'une lutte efficace contre la destruction bureaucratique de l'humain perpétrée à l'échelle industrielle consiste, pour les institutions religieuses, à assumer

dans toutes ses conséquences la dimension historique. C'est-à-dire à assumer l'histoire dont elles sont, chacune à manière, le fruit et le support. Si on admet que la persécution des juifs a constitué au sein de la Seconde Guerre mondiale une guerre "à part" aux singularités fortes, on a toute raison de penser que la fraction de la population française qui se reconnaissait alors dans l'Église Réformée de France s'est presque collectivement et clairement perçue comme concernée par l'histoire. Comme si, dès avant la guerre, dans l'Église réformée de France on avait saisi que le sort fait aux juifs avait partie liée avec le statut et le destin particulier des protestants dans l'histoire de France. Ailleurs, sur le même problème, d'autres positions sont prises. Même chez les alliés, en particulier aux U.S.A par exemple, l'information sur le génocide en cours était freinée par la crainte des effets de la propagande allemande invitant les combattants "à ne pas mourir pour les juifs".

La lecture des *Carnets journaliers* de Marc Boegner et du *Journal d'une*

femme pasteur dans la région parisienne, sorti récemment, confirment cette analyse et ouvrent d'autres questions. Décédé en 1970, Marc Boegner a laissé des carnets que son fils Philippe a retrouvés tardivement et publiés en 1992. Écrits à chaud, jamais retouchés, ils permettent de suivre l'élaboration de l'action et sa mise en œuvre à partir du "centre". Un acharnement joint à une rigueur surprenante anime une démarche systématiquement unitaire, qui s'appuie sur les Quakers à l'heure où les USA ont encore une ambassadeur à Vichy, sur les mouvements de jeunesse protestants, puis sur toutes les mailles des paroisses grandes et petites qu'il n'a cessé de visiter et de renforcer, par exemple grâce à de jeunes pasteurs qu'il ira chercher jusqu'en Suisse. Il s'appuie sur les synodes régionaux et les assemblées annuelles traditionnelles. Le 29 septembre 1940 il est au Chambon-sur-Lignon et s'entretient avec les premiers résistants, tel le maire démissionnaire Charles Guillon qui sera son représentant en Suisse, mais aussi, très amicalement, avec les objecteurs de conscience





comme Roser et le pasteur André Trocmé. Ce dernier pourtant, avec son épouse, faisait partie en France des pacifistes militants, défenseurs intransigeants de la réconciliation franco-allemande. Boegner les avait combattus vivement avant la guerre pour leur interprétation – hélas inconsidérément optimiste – des comportements allemands depuis Hitler (leurs illusions auront des conséquences tragiques)¹⁰. Dans le même temps tous les moyens de l'Église Réformée sont mis en œuvre pour soutenir les lieux de liaison avec nos mouvances juives organisées, tel le comité interconfessionnel de Nîmes. Des contacts œcuméniques internationaux se nouent. En Suisse Boegner en est un des dirigeants et, à propos de la fermeture des frontières aux réfugiés, il saisira les autorités fédérales et policières ainsi que la Croix-Rouge suisse afin d'élargir les admissions. On le verra très vite en France se préoccuper d'éveiller l'Épiscopat catholique. Il est personnellement de la partie lorsque vont naître le groupe si précieux des Amitiés chrétiennes¹¹ et plus tard, par ce biais, les contacts avec le cardinal Gerlier, impliqué en urgence quand la souricière organisée par Vichy au profit des Nazis devient visible aux yeux de tous les Lyonnais au mois d'août 1942¹².

Tout récemment, en 1998, est paru aussi le journal d'une femme pasteur, Madeleine Blocher-Saillens, qui, à l'inverse, dirigeait à la base une église protestante parisienne (baptiste), située non loin de Montmartre mais ayant des annexes dans plusieurs villes de la banlieue proche et en province, et des correspondants résidant en Angleterre, en Suisse et en Hollande¹³. Son journal nous montre, chronologie en main, comment, malgré des préventions initiales apparemment fortes et un certain retard à comprendre la portée de la tragédie, elle perçoit en milieu populaire et au fil des jours, grâce à une attention de plus en plus sourcilieuse et quotidienne, le rapprochement entre le sort fait aux juifs et le passé historique de la communauté protestante quant à son statut en France.

Or, il importe de rappeler ici la forme égalitaire et démocratique qui caractérise la constitution des Églises protestantes françaises. En principe, aucun pasteur, aucune Église ne l'emportent sur d'autres. Le pouvoir est partagé, le système est complètement décentralisé, la structure est celle d'une simple union d'associations culturelles. Tout repose sur l'association culturelle locale qui constitue la base essentielle. Cette organisation décentralisée nous fait mieux comprendre le sens des tournées incessantes de Marc Boegner dans toutes les paroisses protestantes, dans les synodes réguliers et autres rassemblements annuels tels ceux du " Désert ". On comprend aussi pourquoi le problème de notre sauvetage est évoqué dans 91 pages sur les 365 publiées de ses *Carnets*, qui rendent compte de son travail quotidien au cours de son périple incessant sous l'occupation. En l'absence de moyens d'expression libre, seuls les contacts personnels permettaient une action collective organique ; entre quatre yeux rien n'empêchait le développement d'une action contraire à la volonté du pouvoir en place.

Ainsi s'explique aussi un paradoxe. On constate, d'un côté, une certaine facilité de prise de contact, pour ceux des persécutés qui le recherchaient après l'été 1942, et de pénétration dans le milieu protestant, avec ses prolongements dans le sauvetage ; d'un autre, l'opacité propice que ce milieu offrait à

nos adversaires communs. Dans une première phase, le piège tendu par Vichy et par les Allemands masque les intentions finales encore inavouables, si bien qu'une lutte d'aide humanitaire aux victimes peut s'organiser en réseaux solides. Brutalement, en été 1942, se démasque une véritable souricière. Bon nombre de ceux qui, plus ou moins à l'ombre de ce cadre administratif légalement fixé, œuvrent pour le sauvetage sur le terrain, dans les camps et maisons d'accueil en résidence forcée, sont mis en situation de collaborer au massacre, en effectuant pour le compte des nazis les premiers filtrages de ceux qu'il faut livrer. On ne demande plus aux comités de choisir les gens susceptibles de bénéficier d'une aide humanitaire, voire d'une assignation à résidence hors des camps, mais bien de désigner ceux qui seraient provisoirement exemptés d'être transférés à Drancy ! La phase legaliste de l'action s'arrête là. S'ouvre alors la phase systématique de l'action illégale, de la clandestinité, et pour certains celle du combat armé. Certains tarderont à comprendre, il en coûtera la vie à leurs protégés et parfois à eux-mêmes. Cette fois la rupture est consommée et la large structure d'aide mise en place bascule complètement dans diverses formes de combats illégaux. On connaît la lettre que Marc Boegner envoie à Pétain le 20 août 1942 et sa diatribe chez Laval le 9 septembre¹⁴. Comme je l'ai souligné, nous ne sommes pas ici dans le contexte de discrètes négociations diplomatiquement menées par le représentant d'une Église, ni de prises de position d'un ou deux prélats à titre personnel. Nous sommes loin de la neutralité ecclésiastique. Nous sommes dans des actions publiques et des activités intenses, y compris clandestines, menées par le chef d'une Église chrétienne nationale au nom de valeurs sociales et culturelles universelles. Dès lors ces valeurs prenaient sens non seulement pour les diverses sensibilités théologiques de la communauté protestante mais pour bien d'autres acteurs qui se reconnaissaient eux aussi dans l'histoire de la France. Il ne faudrait pas oublier cette fonction d'entraînement qui a pu motiver, je crois, les structures catholiques à s'unir à l'action de sauvetage après le début des déportations en 1942, d'autant que ces déportations étaient une véritable 'preuve *de visu*' qu'il n'était plus possible d'ignorer.

Marc Boegner, me semble-t-il, s'est montré un grand homme d'État. Il a su orienter dans une voie unitaire une communauté à la structure éclatée, faite de personnalités et de micro-ensembles géographiques très jaloux de leur indépendance. Lui-même respectait au début " le vieux Maréchal ", comme beaucoup d'autres qui, souvent, étaient peu au fait de son passé antirépublicain. Il en consignera avec regret mais sans indulgence l'absence de soutien à son action contre les persécutions raciales. Quelques membres de sa communauté aussi vont agoniser Boegner d'insultes après ses déclarations publiques de solidarité avec les juifs en mars 1941. Mais lui, il sait à quoi s'en tenir avec les Allemands sous Hitler, et ses notes attestent clairement son souhait de la victoire des alliés. Il sait, du fait de son expérience d'avant-guerre, combien ses adversaires les plus actifs dans sa communauté sont les pacifistes qui demeurent hantés et aveuglés par la réconciliation franco-allemande à un moment où cette passion pacifiste n'est plus de mise. Difficulté supplémentaire, dès juin 1941 son fils Jean-Marc Boegner passe chez de Gaulle, ce que la BBC s'empresse d'an-



noncer¹⁵. Et pourtant, en raison de sa fonction, il doit discuter avec Vichy. Mais il sait créer une stratégie unitaire fondée sur la mémoire des luttes pour la tolérance religieuse statutairement reconnue, comme elle est définie par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il sait développer une tactique de mouvements rapides au moyen de tous les leviers qu'il a pu réunir entre ses mains dans l'immédiat avant-guerre. Cette politique ne répond pas seulement à l'exigence de défense des valeurs humaines. Elle s'avère réaliste à un point dont il semble que jusqu'à ce jour on n'ait pas assez apprécié la portée et l'actualité. Elle nous montre que l'aide humanitaire et ses possibilités dans un contexte de protestation explicite et de légalité est indispensable tant que cela ne se transforme pas en complicité de crimes irréversibles. Lorsque cette limite émerge, elle indique – et soutient – le passage individuel et collectif “ hors la loi ” sous toutes ses formes (de l'activité clandestine à l'action armée) en fonction des circonstances.

Des prélats isolés et un nombre croissant d'ecclésiastiques catholiques se sont joints en France à la lutte publique et clandestine contre la déportation, tout comme de nombreux non-croyants. Mais ni les uns ni les autres ne font référence à leur propre mémoire historique. Est-ce parce que, en ce qui concerne la guerre faite aux juifs, cette mémoire est trop souvent encombrée de persécutions perpétrées ? Est-ce parce qu'une lutte explicite contre la persécution des juifs a impliqué bien des questionnements sur l'histoire passée ? On a beau reconnaître l'importance de telles réflexions, celles-ci demeurent enveloppées d'un silence persistant.

On constate la prudence qui persiste en milieu protestant comme en milieu juif lorsqu'il s'agit de faire connaître certaines réalités exceptionnelles de ces années noires. Sans doute le souhait de faire valoir ni personnes ni collectivités par rapport à d'autres est-il pour quelque chose dans le voile jeté sur cette tragédie du silence de la chrétienté à l'époque, silence qui, comme l'escomptait Hitler, pouvait s'interpréter à l'aune du “ qui ne dit mot consent ”. Mais aujourd'hui il y a aussi une dette, un devoir de mémoire qui touche une page d'exemplarité importante, souvent chèrement payée, de l'histoire de la France et de l'humanité. Les données de notre siècle finissant nous rappellent que tout est et restera possible à l'homme industriel dans la réalisation du pire individuel et collectif. Devant le degré d'inhumanité que la révolution industrielle a permis d'atteindre, ne faut-il pas approfondir, à propos des faits que nous venons de décrire, l'examen historique des enjeux qui ont favorisé la lutte concrète contre l'inhumanité dans notre passé récent. Je plaide pour qu'on propose avec force, le cas échéant, le problème de savoir où finit et où commence un degré imprescriptible de responsabilité individuelle et collective, d'interroger la mémoire historique de tout un chacun, de chercher à répondre à la question : où commence “ la zone grise ” ? ■

Notes :

¹ Jean-Pierre Richardot, *Le Peuple Protestant Français*, Ed. Robert Laffont, Paris 1978.

² J.L. Bourgeon, T. Wannegeffelin, O. Christin, G. Bollon, B. Cottret, R. Darcissac. *À Propos de l'Édit de Nantes. Rendez-vous sur le Plateau Vivarais-Lignon*.

Actes des conférences S.H.M 1998, 43400, Le Chambon-sur-Lignon.

³ Les assemblées du Désert, près d'Anduze (Gard), où se réunissent encore des centaines de protestants chaque année, se tiennent près d'un musée installé dans la maison natale du chef camisard Roland où on trouve des fers de galérien, des actes de mariage et de baptême rédigés clandestinement. Sur le portail du temple de Châtillon-en-Diois (Drôme) j'ai vu apposé un tableau récapitulatif de toutes les luttes et de toutes les victimes de la persécution religieuse.

⁴ Roger Bollon, *Contribution à l'histoire du Chambon-sur-Lignon : le foyer universitaire des Roches et la Rafle de 1943*. Cahiers de la Haute-Loire 1996. Archives départementales, Le Puy. Du même auteur, même éditeur 1997, *Aperçus sur la résistance armée en Yssingelais (1940-1945)*.

⁵ P. Joutard, J. Poulou, P. Cabanel, *Cévennes, terre de refuge 1940-1944*, Presses du Languedoc/Club Cévenol 1987. Fruit de cinq années d'un travail en équipe complété de colloques, témoignages directs et concours d'experts, cet ouvrage est l'un des plus accessibles et passionnants par les détails et anecdotes qu'il livre sur la coordination de l'action de sauvetage par Marc Boegner et sur les moyens que ce dernier a mis en œuvre pour assurer l'omniprésence des pasteurs dans cette forme de résistance contre la persécution. Les pages 250 à 253 par exemple, consacrées à l'assemblée annuelle au Musée du Désert le dimanche 6 mars 1942, seraient à citer in extenso.

⁶ Anne Grynberg, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, Ed. La Découverte 1991.

⁷ Roger Mehl, *Le pasteur Marc Boegner. Une humble grandeur*. Plon 1987.

⁸ C'est le 14 mai 1941 en effet que les premiers 3 700 juifs étrangers, polonais, tchèques, autrichiens seront arrêtés par ordre de la préfecture de Paris, internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, puis déportés.

⁹ André Jacques, *Madeleine Barot*, Ed. Cerf Labor et Fides, 1989. À Gurs, ex-camp de misère de la Troisième République pour des milliers de républicains espagnols, étaient entassés, dans la crasse, le froid et le dénuement, réfugiés politiques et juifs allemands, polonais, apatrides raflés ou dénoncés dans le climat d'hystérie xénophobe de l'époque. Des enfants étaient nés, d'autres étaient morts. Le commandant avouait n'avoir même pas une infirmière ni aucun budget adéquat. De plus, envoyés par les Allemands en France on ne sait pourquoi, le 2 octobre 1940, arrivèrent vingt wagons chargés à ras bord des milliers de juifs chassés d'un seul coup d'Allemagne du Sud, arrachés de chez eux, des maisons de retraite, des maternités, des hôpitaux : “ *Des wagons plombés sortaient cris et appels désespérés. Lorsque le chef de gare et la présidente de la Croix-Rouge d'Oloron-Sainte-Marie purent enfin ouvrir ces wagons, ils découvrirent l'horreur d'un entassement de malades mêlés à ceux qui avaient succombé à la fatigue et à la peur. Il fallut pourtant charger toute cette humanité dans des camions qui s'en furent vider leur hallucinant chargement au camp de Gurs* ” (L'Alsace venait d'être annexée, il s'agissait de former avec le Pays de Bade et le Palatinat une région germanique “Yudenfrei”).

¹⁰ Cf. affaire du foyer universitaire des Roches, opus cité. Le 29 juin 1943, dix-neuf pensionnaires du Centre des Roches, non encore clandestinisés malgré l'insistance de la résistance, sont arrêtés par la Gestapo dont onze Juifs. Aucun de ceux là, ni Daniel Trocmé, le directeur du Centre et cousin du pasteur André Trocmé ne survivront à cette arrestation et à la déportation. Deux des étudiants en théologie français survivront à Buchenwald et à Dora, ainsi qu'un des Espagnols. Quatre autres Espagnols resteront internés en France. Voir Roger Debiève, *Mémoires trahies/Mémoire meurtrie*. L'Harmattan 1995.

¹¹ Fin 1941 deux protestants proposent une réunion des équipes chrétiennes qui aident les Juifs. Le Consistoire approuve en demandant d'avoir pour interlocuteurs catholiques le Révérend Père Chaillet et l'abbé Glasberg. Début 1942 est créé le mouvement sous le double patronage du pasteur Marc Boegner et du cardinal Gerlier.

¹² Au vu des *Carnets* les premiers contacts de Boegner avec Gerlier sur les problèmes de la persécution des Juifs remontent au 19 septembre puis au 16 octobre 1941. À cette époque Gerlier refuse un témoignage chrétien apporté en commun, mais “ des rencontres entre théologiens lui paraissent possibles ”.

¹³ Philippe Boegner, *Carnets du Pasteur Boegner 1940-1945*. Ed. Fayard 1992 ; Madeleine Blocher-Saillens, *Témoin des années noires. Journal d'une femme pasteur 1938-1945*. Ed. De Paris, Max Chaleil, 1998.

¹⁴ Cf. article cité *Diasporiques* n°10, mai 1999. Voir aussi dans les *Carnets*, p. 199 à 205, le détail de la rencontre avec Laval, le 9 septembre, et de celle avec Bousquet, le 11 septembre 1942.

¹⁵ Cf. *Carnets*, pages 116, 119, 120, 126, 131.



Voici une nouvelle écrite par Alain Pigeot, dont *Diasporiques* avait déjà publié les "recherches généalogiques" dans deux de nos numéros précédents. L'idéologie qui sous-tend ce texte peut paraître suspecte ; toutefois une censure aurait été impensable.

Vie et mort de Malebotte

Alain Pigeot

Nous voulons dire la vie de Malebotte.
ous voulons dire la mort de Malebotte.

Les faits sont simples, connus de tous. Nous n'en rappellerons que l'essentiel : Malebotte, né d'une permission au cours de la guerre de 14-18. Délaissa ses Ardennes natales pour être garde mobile et s'illustra modestement contre les Croix de feu. Après la 'drôle de guerre' et la défaite, muté à Vannes où il put donner sa mesure en aidant à caser à coups de crosse dans des wagons les juifs et les terroristes dont il fallait nettoyer la Bretagne et la France. Plus quelques pas vers la LVF en lutte contre le bolchevisme. Suspecté de sympathies miliciennes. Se cacha quelques semaines dans la lande en 1944 ; pris par hasard alors qu'il dormait dans une grange en plein champ, collé au mur et fusillé après procès. Il y avait six accusés à la séance de cet après-midi là, il y eut six condamnations qui furent exécutées dans la soirée. *La Liberté du Morbihan* qui avait succédé au *Breton de France*, trop compromis avec Vichy et les feldgrau, plus intéressée par l'avance du front vers l'Allemagne et l'émission des tickets de rationnement, ne crut pas utile de rendre compte en détail de ce fait divers. Malebotte était un pauvre type, ou un lampiste, ce qui revient au même ; il était marié, mais n'avait pas d'enfant ; sa veuve se cacha quelque temps, se remaria et l'oublia.

Nous voulons dire la culpabilité de Malebotte.
Qu'il était moralement et juridiquement coupable.

Un lampiste, un illettré, presque un simple d'esprit comme l'était Malebotte est-il capable de séparer le bien du mal ? trier le bon grain de l'ivraie comme le dit le *Livre* ? Au procès, son avocat tenta d'émouvoir le jury en reprenant ces thèmes ; il ne fut pas suivi. À juste titre, nous semble-t-il. Plus insidieusement, il crut possible d'arguer du fait que Malebotte n'avait fait qu'obéir aux ordres et que, dans ces conditions, il fallait chercher les responsables là où ils étaient, à Vannes peut-être, à Vichy certainement. Son avocat, commis d'office et qui avait encore cinq causes à défendre, plaidait sans robe ; c'était une belle journée de fin d'été, chaude et sans le moindre souffle d'air. Le public s'entassait dans la salle d'audience (on avait réquisitionné le cinéma Rex pour l'occasion) ; d'une imposte qu'on avait dégagée pour tenter de rafraîchir le balcon coulait une traînée lumineuse, comme une draperie où tourbillonnait une poussière dorée. L'avocat tenta également d'obtenir la pitié du jury en soulignant qu'en l'an 2000, si son client était encore en vie, les passions se seraient bien éteintes, que Malebotte aurait changé et qu'alors cette condamnation aurait été celle, "peut-être pas d'un innocent, messieurs les jurés, d'un coupable sans doute, mais avant tout d'un homme avec toute son épaisseur de bontés et de faiblesses. Vous pardonneriez, messieurs les jurés, et vous infligerez une peine qui laisse à mon client une possibilité de rédemption". Nous

connaissons cette thèse et nous la récusons violemment ; elle fut en son temps utilisée pour réclamer la grâce du violeur au phare : un nègre qui la nuit suivait en voiture des blanches qu'il éblouissait avec son projecteur et qu'il violait. Sans succès. Il avait passé dix années et plus en prison dans le couloir de la mort, et fini par épuiser toutes les possibilités de recours que le droit et les avocats américains procurent aux condamnés ; il fut gazé en dépit de toutes les présomptions d'innocence accumulées. Mais l'homme qui inhale le gaz mortel était-il encore le violeur que nous avons condamné ? et combien d'années faudra-t-il pour la... ? il y eut quelques ricanements (faut-il épargner la canaille ?) ; la salle avait du mal à ne pas dormir. Il nous semble que l'avocat eut le tort de reprendre à quelques mots près tous ces thèmes dans ses plaidoiries successives. Et peut-on faire des effets de manche en bras de chemise ?

Que dire encore de Malebotte et de ce procès ?

Que ce fut au total un procès insignifiant, insignifiant comme son auteur sinon comme les crimes qu'il avait commis. Il ne les nia du reste pas et l'aurait-il tenté que des témoins seraient venus l'accabler. Le crime contre l'humanité était patent. Plus exactement la complicité de crime contre l'humanité, puisque la cour n'avait affaire qu'à un comparse, un sous-fifre, au mieux un troisième couteau. Mais la notion de crime contre l'humanité était encore *terra incognita*. La question ne fut donc même pas évoquée. Comme nous l'avons dit, Malebotte fut condamné et promptement dépêché. Ce n'était que justice. ■



Photo Irène Elster



Le Pape, l'Église et les Juifs

Harry Carasso

La lente évolution des relations entre l'Église et les Juifs fait constater des changements, généralement dans le sens d'une 'normalisation'. Une des dernières initiatives prises par le Vatican dans ce domaine est le document *Souvenons-nous : Une réflexion sur la Shoah*. Cet écrit a inspiré certes de nombreuses réactions, mais l'une des plus exhaustives paraît être celle de Robert S. Wistrich, Professeur à l'Université Hébraïque de Jérusalem, publiée en avril 1999 par le trimestriel juif américain *Commentary*. Ce thème n'a pas été jusque là traité dans *Diasporiques*, et un résumé de l'article de R. S. Wistrich comblera utilement cette lacune.

L'auteur constate le grand changement intervenu dans l'attitude de l'Église catholique vis-à-vis du judaïsme depuis que Vatican II a abandonné le signe infamant de Caïn, brandi depuis saint Augustin. L'engagement personnel de Jean-Paul II depuis son élection a fait tomber d'autres murs dans nos relations avec la communauté chrétienne : premier pape à visiter une synagogue de la Ville Éternelle, il a établi des relations diplomatiques avec Israël et a dénoncé de façon claire l'antisémitisme.

Il faut cependant rappeler, face à ces aspects positifs, la façon maladroite dont l'Église a traité – et continue de traiter – la Shoah. La canonisation du Père Kolbe, prêtre polonais antinazi mais antisémite actif avant guerre et fondateur d'un journal particulièrement virulent, ainsi que celle d'Edith Stein révèlent un manque total de prise en compte de la sensibilité juive. Et *Souvenons-nous* a été reçu sans enthousiasme par les instances juives qui, tout en saluant le désir d'introspection et de repentir, ont dénoncé la réticence à assumer des vérités déplaisantes.

Souvenons-nous reconnaît que la Shoah a eu lieu "dans des pays de vieille civilisation chrétienne", dont l'hostilité aux Juifs était traditionnellement soutenue par de fausses interprétations du Nouveau Testament quant au rôle des Juifs dans la mort du Christ. Les choses se sont aggravées pendant le xx^e siècle : à l'antijudaïsme religieux s'est adjointe une série de préjugés scientifiques, sociologiques et politiques, niant l'unité de la race humaine. Le nazisme y a ajouté une idéologie totalitaire, rejetant de surcroît le christianisme et l'Église. Bref, selon le Vatican la Shoah a été l'œuvre d'un régime néo-païen, dont le racisme antisémite doit être distingué de l'antisémitisme chrétien. *Souvenons-nous* cite trois ecclésiastiques allemands opposés au nazisme, tout comme les papes Pie XI et Pie XII, ce dernier étant particulièrement salué pour ce qu'il avait fait "personnellement ou à travers ses vicaires, afin de sauver des vies juives", tout en concédant que beaucoup de prélats de l'Europe occupée n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvaient pour aider les persécutés. L'Église proclame son grand regret pour les "erreurs et les manquements de ses fils et

filles", en qualifiant son document "d'acte de repentir" et conclut en demandant aux catholiques d'écouter "l'avertissement salutaire de la Shoah", et de ne plus permettre aux graines de l'antisémitisme de prendre racine dans l'âme humaine.

Le ton constructif de ce document est incontestable, et la lettre de Jean-Paul II qui l'accompagne affirme son espoir de voir éviter tout recours futur à "l'indescriptible iniquité de la Shoah". Mais il reste beaucoup à redire quant à sa valeur morale et historique, une grande partie ne correspondant pas aux intentions déclarées. Il est impossible d'accepter la distinction faite par le Vatican entre l'antijudaïsme chrétien et l'antisémitisme moderne, façonné par des siècles de théologie médiévale et de mythes populaires, notamment dans la démonisation des Juifs. C'est Innocent III qui fit porter aux Juifs des signes distinctifs ; et ce sont plusieurs papes du xvi^e siècle qui ont confiné les Juifs de Rome dans des ghettos. La trame chrétienne est abondante dans certaines déclarations des nazis (Julius Streicher, dans *Der Stürmer* : "Golgotha est encore à venger"). Le document du Vatican n'a pas tort de préciser que l'idéologie du III^e Reich était anti-chrétienne, ou de faire une distinction entre les antisémitismes chrétien et nazi. Cependant, la différence est comparable à celle que fait Milton Himmelfarb lorsqu'il écrit que la fièvre dérangeante et la fièvre mortelle ne sont que deux variantes de la même maladie.

Souvenons-nous devient inquiétant lorsqu'il rend compte d'une attitude "courageuse" de l'Église durant la Shoah. Il y eut bien des prélats comme les cardinaux Gerlier et Saliège, ou l'évêque Théas, dont les déclarations contre la déportation des Juifs français ont aiguillonné l'opinion publique contre Vichy. Il y eut aussi des nonces comme ceux de Budapest ou de Lvov, qui eurent des attitudes nobles. Il y eut aussi Lichtenberg, prévôt de la Cathédrale de Berlin, mort sur le chemin de Dachau après avoir prié en public pour les Juifs. Mais seul ce dernier est mentionné dans *Souvenons-nous*, avec deux autres prélats à l'attitude bien différente : les cardinaux Faulhaber, de Munich, et Bertram, de Breslau. Le premier avait bien fait quelques sermons anti-hitlériens, qu'il renia par la suite, en affirmant que "Dieu avait rompu son pacte avec les Juifs". Le second avait condamné le nazisme en 1931, mais adopta par la suite un profil bas, en adressant même des félicitations au Führer pour ses anniversaires.

Par ailleurs, *Souvenons-nous* garde un silence complet sur l'attitude du clergé allemand pendant la Shoah. Au contraire de leurs confrères de France, de Belgique, d'Italie ou des Pays-Bas, les prélats allemands préférèrent suivre leurs ouailles plutôt que de les guider. Ils collaborèrent même à la dénonciation des Allemands d'ascendance juive. Pourquoi ? Parce qu'ils espéraient voir Hitler honorer le concordat signé avec le Vati-



can et garantir les droits de l'Église. Tout comme les protestants, les prêtres catholiques allemands firent, pour le moins, preuve d'une grande naïveté.

Et au Vatican même ? Pie XI avait sévèrement condamné le racisme nazi, dans son encyclique *Mit Brennender Sorge*, qui demeura longtemps la seule critique publique du nazisme formulée par Rome. *Souvenons-nous* cite aussi sa déclaration de 1938 devant des pèlerins belges : " l'antisémitisme est inacceptable. Spirituellement, nous sommes tous des Sémites ".

La présentation de Pie XII comme antifasciste, choquante pour certains, semble être destinée à effacer la polémique soulevée dans les années 60 par *Le Vicaire*, de Rolf Hochhuth, qui le décrivait comme totalement indifférent à la persécution des Juifs. Des historiens comme Saul Friedlander et Carlo Falcone avaient présenté ce pape comme suivant non pas sa conscience, mais la *realpolitik*, préférant le nazisme au communisme, et trouvant inopportun de dire la vérité sur le massacre des Juifs d'Europe.

R. S. Wistrich ne suit pas toutes les critiques à l'encontre de Pie XII engendrées par la publication de *Souvenons-nous*. Lorsqu'il était encore le Cardinal Pacelli, ce pape a participé à la rédaction de *Mit Brennender Sorge*. Il a par la suite tenté d'arrêter la déportation, en adressant des directives aux nonces de Bratislava, Zagreb et Budapest ; lorsque les Allemands ont occupé Rome, il a fait donner refuge à certains Juifs italiens.

Il est cependant impossible d'admettre les affirmations de *Souvenons-nous*, selon lesquelles Pie XII aurait sauvé " des centaines de milliers de vies juives ". On n'en connaîtra peut-être jamais le nombre exact, mais il est certainement bien inférieur. La question est de savoir si Pie XII avait vraiment fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'opposer à un génocide dont il connaissait les dimensions. La réponse est probablement négative, et sa plus grande erreur réside dans sa prudence, alors qu'il savait que seule la fermeté aurait payé face aux régimes fascistes brutaux. Le Saint-Siège se montra plus préoccupé des règles diplomatiques que de faire sonner sa désapprobation.

Il est vrai que, dans son message de Noël 1942, Pie XII a dit que " des centaines de milliers de gens, sans que cela soit dû à leur faute, et seulement à cause de leur nationalité ou de leur race, ont été condamnés à la mort ou à l'extinction progressive ". R. S. Wistrich remarque que cette protestation ne mentionnait ni les Juifs, ni les Nazis, ni les alliés de ces derniers. Mais était-ce vraiment indispensable ?

Pie XII demanda aux Nazis et à leurs satellites de reconnaître comme catholiques les Juifs baptisés. Cette demande eut peu d'effets, et ne sauva que des gens qui avaient coupé leurs attaches avec leur communauté d'origine. En Hollande, elle n'empêcha pas la déportation et la mort d'Edith Stein. Cette triste expérience aurait dissuadé Pie XII de recommencer... Les archives du Vatican nous en diront peut-être plus un jour, mais

ce qui est certain, selon R. S. Wistrich, c'est qu'en 1943 Pie XII espérait encore qu'une victoire allemande à l'Est permettrait à l'Église d'avoir sa place dans " L'Ordre Nouveau ".

Est-ce qu'une attitude ferme aurait changé les choses, les catholiques formant 40% de la population en Allemagne, et sa majorité en France, en Belgique, en Italie, en Pologne, en Lituanie, en Hongrie, en Slovaquie ou en Croatie ? Probablement bien peu. Mais elle aurait peut-être insufflé du courage – et apporté une garantie morale – à ceux qui se sont dressés contre la barbarie nazie. En fait, l'inaction de la hiérarchie catholique souligne par contraste l'héroïsme de ceux qui ont résisté. Le Pape actuel leur a rendu hommage en de nombreuses occasions. Il est d'autant plus bizarre de voir *Souvenons-nous* insister sur l'innocence de l'Église durant la Shoah, tandis que des catholiques ordinaires auraient, eux, commis le péché d'omission, ou bien pire. L'erreur n'appartient-elle qu'au troupeau, non au berger ? Il est désolant de penser qu'une vue aussi obscure sera le mot final de l'Église sur le sujet.

Comme bien des passages de *Souvenons-nous* le suggèrent, les relations entre catholiques et Juifs ont fortement changé pendant les dernières générations, et pour le meilleur. Les Juifs ne sont plus regardés comme des ennemis à soumettre, mais comme des représentants d'une religion vivante et authentique. Quant aux vues du Pape actuel, il reste à démontrer si elles sont entièrement reflétées par ce document, ou si elles ont été diluées par le débat interne à la vaste institution qu'il dirige. Il est cependant important de noter combien Jean-Paul II a accompli déjà dans les relations de l'Église avec le peuple juif. On peut dire que durant les dernières vingt années cet enfant de Pologne, pays qui a son propre passé par rapport aux Juifs, a fait davantage pour faire progresser la compréhension réciproque que tous ses prédécesseurs pendant deux millénaires.

C'est justement pourquoi les imperfections de *Souvenons-nous* font naître des inquiétudes. Après des siècles d'hostilité vient de poindre l'attirante perspective d'un jour où l'antisémitisme n'aura plus de place dans le cœur des chrétiens. L'arrivée de ce jour ne dépend pas seulement du repentir et d'une volonté générale de changement, mais aussi, finalement, d'une honnête acceptation du passé. ■





L'humour juif est-il spécifique ?

Muriel Klein-Zolty

La question est complexe comme toutes celles qui touchent à la définition de l'identité juive. Qu'est-ce qu'une blague juive ?

Un critère souvent évoqué est la nécessité pour le narrateur d'être juif. Racontée par un 'goy', la meilleure blague juive risquerait de se transformer en plaisanterie antisémite. Ce phénomène n'est pas sans rappeler l'attitude de Cyrano de Bergerac qui ne supporte pas les railleries visant son appendice nasal : " Je me les sers à moi-même avec assez de verve, mais je ne permets pas qu'un autre me les serve ".

Ce critère (la judéité du narrateur) semble insuffisant pour spécifier la blague juive. Il est pourtant retenu implicitement dans les situations de communication où les Juifs racontent leurs histoires. Or, lorsqu'on se rapporte au contenu des récits échangés à ces occasions, ou publiés dans les recueils de blagues juives parus ces dernières années, on se rend compte que nombre parmi eux n'ont de référence juive que le nom des protagonistes.

Exemple: "Abraham rencontre Yankel.

- Où vas-tu ?, demande le premier.

- Chez le médecin, répond Yankel. Ma femme ne me plaît pas.

- Attends, je t'accompagne, la mienne ne me plaît pas non plus".

Parmi les nombreuses histoires prétendues juives dont le contenu ne présente aucune spécificité, certaines ont pu

avoir été intégrées d'autorité au folklore juif par le narrateur, d'autres sont des variantes modernisées d'histoires traditionnelles qui ont subi un processus d'appauvrissement. Voici un exemple de ce dernier cas de figure.

Histoire traditionnelle :

"Deux rabbins de deux communautés hassidiques discutent sur la condition de l'homme. Le premier dit : - Devant l'Éternel, je ne suis rien.

Et l'autre lui répond : - Je ne suis rien devant l'Éternel.

Le shammes qui assistait à la conversion intervient timidement en disant : - Moi non plus, je ne suis rien.

Alors l'un des deux rabbins rétorque : - Qui est celui-là qui se prend pour un rien ?"

Version moderne entendue récemment :

"Abramovitch rencontre Yankelevitch dans un café.

Abramovitch dit à Yankelevitch : - L'homme n'est rien devant Dieu. Mais ce garçon de café, il est un moins que rien".

Le destin de l'humour juif serait-il de perdre sa particularité au fur et à mesure de l'intégration des Juifs dans les cultures dominantes ? Il est clair que la disparition des langues dans

lesquelles les histoires véhiculaient leur pleine charge d'humour (yiddish, judéo-alsacien) confirme cette thèse.

Si une blague juive nécessite un narrateur juif (ou en tout cas capable de connivence, voire d'identification avec l'objet de sa dérision et indemne de tout soupçon d'antisémitisme), cette condition n'est pas suffisante. Selon cet unique critère, en parodiant la définition du Juif selon Nahum Goldman, une histoire serait juive lorsque son narrateur juif la définit comme telle.

Le deuxième critère d'une histoire juive est sa thématique. Une histoire juive est ancrée dans la réalité sociologique du monde juif et met en scène ses personnages marquants et archétypiques.

Force est de constater pourtant que l'inscription dans

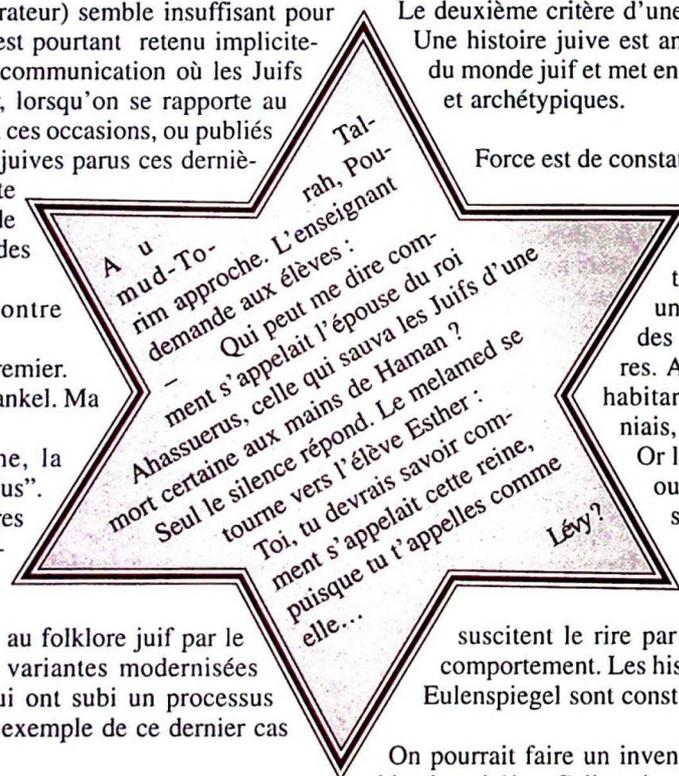
le paysage juif n'est pas non plus garante de spécificité. En effet, même des histoires les plus traditionnelles présentent un fond universel ou tout au moins possèdent des équivalents dans d'autres cultures. Ainsi le folklore yiddish a fait des habitants de Chelm une réputation de niais, volontiers raisonneurs, gaffeurs.

Or les villes de Gothan en Angleterre ou de Schildburg en Allemagne passent pour être des centres comparables. Nous ne sommes pas éloignés des traditionnelles histoires de fous, fous innocents qui

suscitent le rire par l'absurdité ou l'aberration d'un comportement. Les histoires qui ont fait le renom de Till Eulenspiegel sont construites selon le même schéma.

On pourrait faire un inventaire quasi universel de certaines histoires drôles. Celles-ci, en effet, ne se sont jamais transmises en vase clos. Il y a eu contact, emprunt, influence réciproque avec le monde environnant. D'autre part, par sa fonction même, l'humour est un procédé de revanche symbolique et de retournement de l'ordre établi. Il n'est donc pas surprenant que sous de nombreuses latitudes l'esprit populaire ait fait naître des figures qui se ressemblent. Ainsi Till Eulenspiegel, Ch'ra au Maghreb, Herschel Ostropolier ou Motke Habad dans le monde yiddish partagent non seulement des traits de caractère mais aussi nombre d'aventures fondées sur la même situation ou sur la même trame narrative. Se sauvant de toute situation par la parole, fût-ce par des propos allant jusqu'à l'absurde, ils font rire d'un monde qui fonctionne mal et ébranlent les hypocrisies.

On définit parfois l'humour juif par sa fonction de défense





contre un environnement oppressant et par sa fonction d'autodérision. Selon Judith Stora, le motif psychique de l'ironie cinglante du Juif envers lui-même s'expliquerait par "le désir qu'éprouverait l'isolé à abattre les murs de sa solitude. Affamé d'amour et de sympathie, parce que haï et méprisé, le juif essaie de gagner l'amitié au prix de faire rire à ses propres dépens". (L'humour juif in *L'Arche*, n°114-115, p. 42). On ne peut pour autant penser que les Juifs soient les seuls à utiliser l'humour dans cette perspective ; pour

preuve les histoires de Till Eulenspiegel qui symbolise l'homme humble remportant une victoire symbolique sur le puissant. Mais pour approfondir ce point, il manque un ouvrage de synthèse sur l'humour des victimes. Existait-il un humour tchéchène, arnien, tzigane ou rien ?

Un Juif vient consulter le rabbin du village voisin, qui s'étonne :

– *Mais... vous avez un rabbin chez vous. Pourquoi es-tu venu jusqu'ici ?*

– *Rabbi, bien sûr, je suis aussi allé voir le nôtre. Mais la charrette de ma vie est enlisée dans un tel marécage que je me suis dit : deux ânes ne seront pas de trop pour l'en tirer !*

mé-
palestini-

L'humour juif ne se dissout pourtant pas dans l'universel, même s'il s'alimente à un fonds commun. Si les histoires de Chelm ne sont pas exclusivement juives dans leur esprit, elles sont néanmoins révélatrices de la topographie mentale de l'univers de la yiddishkeit. Car la légendaire bêtise de ces villageois incombe non seulement à un manque de réflexion, mais aussi à un excès de réflexion, disproportionné par rapport à une réalité beaucoup plus simple. Ils prennent le plus long chemin pour résoudre les problèmes les plus simples de la vie quotidienne. Ils pratiquent ce que le yiddish appelle *darschenen* ou *oïslernen*. Certes, comme nous l'avons souligné dans notre point numéro 1, si, racontées dans le contexte de la yiddishkeit, la référence juive des histoires est évidente, dans un contexte contemporain elles risquent d'être réduites par le narrateur à un thème universel (des histoires de fous). Selon le degré de culture juive du locuteur, la spécificité juive de l'histoire est plus ou moins soulignée.

Cependant, lorsqu'on prend les versions des histoires les plus fidèles à l'esprit originel, elles sont marquées par un particularisme indéniable. Mais lorsqu'on tente de cerner l'aspect le plus singulier de l'humour juif, on se rend compte qu'il est multiforme. Les histoires qui ont circulé dans le monde yiddish ne sont pas les mêmes que celles qui sont nées dans l'Alsace rurale juive ou dans les communautés sépharades. Elles se distinguent également des histoires marquées par une problématique plus contemporaine, qui ont comme toile de fond les États-Unis, l'ex-URSS, l'Europe occidentale ou Israël et qui évoquent le plus souvent les difficultés d'intégration et le malaise identitaire des Juifs. Certes, il existe des points communs dus aux échanges entre ces communautés et à des références religieuses communes. Mais les récits reflètent la particularité de chaque judaïcité. Ainsi, alors que de nombreux witz des Juifs d'Europe de l'Est sont construits selon le schéma

de la spéculation talmudique, ce n'est pas le cas des récits des Juifs alsaciens ou sépharades. En effet la société juive alsacienne et sépharade n'étaient pas soumise à la même prépondérance que l'Europe de l'Est juive où la place primordiale accordée à l'étude du Talmud imprégnait les mentalités, les modes de pensée et les comportements. Beaucoup de blagues yiddish sont le reflet de cette imprégnation tout en effectuant une satire corrosive de cette tournure d'esprit.

"Un rabbin d'une communauté juive de Pologne a perdu ses lunettes : – Si je n'ai plus de lunettes, se dit-il, c'est que quelqu'un me les a prises. Celui qui me les a prises, soit il possède des lunettes, ou alors il n'en a pas. Mais s'il a déjà des lunettes, alors pourquoi en prendre une autre paire ? Donc, il n'a pas de lunettes. S'il n'a pas de lunettes, il y a deux possibilités, il voit bien ou il est myope. Mais s'il voit bien, il n'a pas besoin de lunettes. Donc il est myope. Le responsable est donc un homme qui est myope et qui n'a pas de lunettes. Mais alors, il n'a pas pu trouver les miennes. Donc celui qui me les a prises n'est ni quelqu'un qui a des lunettes, ni quelqu'un qui n'a pas de lunettes. Donc elles sont ici. Pourtant je vois bien qu'elles ne sont pas là. Mais si je vois, c'est donc que j'ai des lunettes sur le nez. Mais alors, si j'ai des lunettes sur mon nez, c'est soit les miennes, soit celles de quelqu'un d'autre. Mais comment les lunettes d'un autre arriveraient-elles sur mon nez ? Puisque ce ne sont pas les lunettes d'un autre, ce sont donc les miennes. Voilà, je les ai trouvées, elles sont sur mon nez".

C'est surtout dans la relation avec le monde non juif que se situent les différences les plus significatives qui se dégagent des différents types de récits. On parle souvent de l'accent tragique de l'humour juif, chargé du poids de la souffrance et d'une détresse lancinante. Ceci est le cas des histoires yiddish. Le rire des Juifs alsaciens et sépharades est beaucoup plus serein et enjoué. Si leurs récits expriment aussi les conflits avec l'environnement non juif, ils sont faits de bons mots, de bonhomie et de bonne humeur et reposent sur une vision plus optimiste du monde ambiant et de la place du Juif dans celui-ci.

Y aurait-il alors des humours juifs ? Il n'est décidément pas plus facile de définir l'humour juif que l'identité juive en général. ■

Le rabbin convoque le shohet, l'abatteur rituel de bétail, car il a décidé de le licencier. C'est que le shohet est accusé par l'opinion publique de mœurs condamnables. Le shohet se défend :

– Rabbi, si vous sachiez ce qu'on dit de vilain dans le village de votre propre fille...

Et le rabbin reconnait :

– C'est vrai, c'est vrai... Mais, vois-tu, je n'emploie pas ma fille comme shohet...



Liberté du Judaïsme : pour un judaïsme d'accueil

Doris Bensimon
(Présidente de LDJ)

En octobre 1987, des militants juifs, constatant que la majorité des Juifs de France étaient confrontés à une représentation essentiellement religieuse du judaïsme, et désireux de promouvoir "un judaïsme d'accueil", ont fondé une association juive laïque pluraliste, *Liberté du judaïsme* (LDJ). Ils savaient alors prendre le risque de s'éloigner – voire d'être écartés – des institutions officielles de la judaïcité française.

LDJ met l'accent dans ses travaux sur la problématique de l'identité juive et de sa transmission. Les membres de LDJ étaient présents à Bruxelles en septembre 1988, lors du Deuxième Congrès de la *Fédération internationale des Juifs laïques et humanistes*, et ils ont fait leur la définition alors donnée de l'identité juive : " Est juive toute personne d'ascendance juive ou déclarant être juive et s'identifiant aux valeurs éthiques, à la culture, à la civilisation, à la communauté et au destin du peuple juif ". Cette définition figure aujourd'hui sur notre site Internet (site rénové en 1998, avec possibilité de débats).

Actuellement, LDJ poursuit les objectifs de ses fondateurs : la transmission d'un judaïsme ouvert. Nous savons que le judaïsme n'a jamais été monolithique : cultures et identités juives ont toujours été plurielles. À plus forte raison, elles le sont dans la judaïcité française en ce début de l'an 2000. Nous sommes les héritiers d'un patrimoine riche non seulement de ses textes fondateurs, nés de la créativité du peuple juif, mais encore de valeurs éthiques, de cultures, de langues, de littératures, toutes inscrites dans notre histoire. C'est ce patrimoine que nous voulons transmettre.

LDJ s'est engagé dans un " judaïsme d'accueil ". Qui dit " accueil " refuse l'exclusion. Concrètement, LDJ rassemble, dans un esprit convivial, des non-croyants et des croyants, des ashkénazes et des séfarades, des couples mixtes et leurs descendants. Nos adhérents et nos sympathisants viennent de milieux professionnels diversifiés. LDJ s'adresse aux Juifs dits " périphériques ", c'est-à-dire éloignés de la communauté officielle, plus nombreux aujourd'hui que jamais en France et dans le monde. Face à une orthodoxie repliée sur ses pratiques religieuses et qui s'affirme comme conquérante, LDJ veut être une association contribuant à la découverte ou à la consolidation d'identités juives plurielles. Une quête d'identité est certes d'abord individuelle, un travail sur soi. Mais, marqués par une tradition multimillénaire, les Juifs, même très éloignés des définitions identitaires de la *halakha* et des pratiques religieuses, ressentent le besoin de se retrouver avec d'autres Juifs.

L'accent mis par LDJ sur la 'convivialité' est l'une des façons de répondre à la quête d'une communauté qui permette d'échanger des expériences vécues et des convictions dans le respect de la diversité.

Nos activités sont orientées vers la diffusion de connaissances relatives au judaïsme, aux judaïcités et à la judéité. Une fois par mois, nous organisons des conférences-débats sur l'histoire, les cultures juives ou des problèmes d'actualité, en général autour d'un intervenant extérieur. Depuis trois ans, les conférences-débats sont préparées en commun avec l'AJHL¹. Ce ne sont pas des cours, mais nous essayons de structurer ces réunions autour d'une thématique annuelle. Deux ou trois dimanches par mois, randonnées, cercles de lecture, projections vidéo, visites de musées et d'expositions offrent des possibilités de rencontres et de débats. Dans cet esprit, un groupe de réflexion sur la transmission s'est récemment constitué. Nous célébrons aussi, à notre manière, des fêtes juives.

Nous publions un bulletin bimestriel, *La lettre de LDJ*. Cette publication est là pour informer nos adhérents et sympathisants. Elle est aussi un moyen de recruter de nouveaux participants à nos activités.

Nos relations avec les autres organisations juives laïques, françaises et internationales, sont nombreuses. En France, LDJ participe activement aux grandes manifestations des organisations juives laïques. Nous adhérons au Comité de Liaison des Associations juives laïques qui, récemment, a pris un nouveau départ. LDJ n'ignore pas les difficultés de ces efforts de coordination, dont les principales sont un certain vieillissement des adhérents et le nombre trop faible de militants actifs. Raison de plus pour réunir nos forces afin de faire entendre notre voix dans la judaïcité française !

Dans le monde, LDJ est membre de la Fédération internationale des Juifs laïques et humanistes. Nous avons des correspondants en Israël, aux États-Unis, en Russie et dans d'autres pays européens. En novembre 1998, LDJ a activement participé à la création d'une Fédération européenne des Juifs laïques et humanistes. ■

Notre siège social : 1, rue Pixérécourt – 75020-Paris tel/fax 01.47.97.30.63 – Mel : ldj@col.fr

¹ Association des Juifs Humanistes et Laïques ; voir " tribune libre " dans *Diasporiques* n° 12

Dans son prochain numéro, *Diasporiques* poursuivra la présentation des diverses organisations juives laïques



Carl Lutz, le Juste

La Suisse finit par rendre hommage à un 'juste' de plus : après des décennies de silence, et de persécution. Carl Lutz, un diplomate subalterne, après avoir servi dans l'ambassade suisse aux États-Unis, a été muté à la légation suisse de Budapest en 1943. En plus de sa responsabilité de direction de la 'force protectrice' (*Schutzmacht*) de cette légation, il est chargé de représenter les intérêts des Alliés auprès du gouvernement hongrois, allié de l'Allemagne hitlérienne.



Lorsque la Hongrie, renversant ses alliances, est occupée par les nazis, et que la déportation des Juifs vers Auschwitz se met en place, Carl Lutz est un des rares que ces événements ne laissent pas passif. De sa propre initiative, il se met à délivrer des sauf-conduits suisses aux persécutés. Il parvient à

en fabriquer soixante mille ! On peut dire que Carl Lutz a sauvé ainsi autant de vies juives, bien sûr en outrepassant ses attributions.

Cette circonstance a été la seule retenue par ses supérieurs. À son retour à Berne, en 1945, Lutz a reçu une sévère réprimande. Sa carrière a été brisée. Il n'a plus reçu que des affectations mineures, humiliantes. À son départ en retraite, en 1960, il était consul général à Bregentz. Il est mort quinze ans plus tard.

Les esprits ont progressivement évolué et, à l'occasion du centenaire de la naissance de Carl Lutz, un hommage solennel est rendu au mort. Sa commune d'origine l'a nommé *citoyen d'honneur*. Le Conseil Fédéral a organisé une cérémonie commémorative. Et les Postes suisses ont édité le timbre que voici. Dommage que l'intéressé ne soit plus là... ■

M. Mitrani

Le Musée juif de Tolède

Nombreux sont les Juifs qui vont en Espagne chercher les traces de la glorieuse présence juive dans la Séfarad. Les autorités espagnoles, de plus en plus conscientes de l'apport juif dans l'histoire de leur pays, dans son développement culturel et artistique, mettent en valeur les souvenirs de ceux que leurs ancêtres avaient persécutés, martyrisés et finalement bannis en 1492. Les restes juifs sont partout, et en particulier en Andalousie, mais le centre de cette mémoire est à Tolède, autour de la synagogue *El Transito*, érigée entre 1336 et 1357 sur l'ordre de Samuel Halevi Abulafia, juge et trésorier à la cour du roi de Castille, Pedro I^{er}. Le grand musée juif d'Espagne, le *Museo Sefardi*, est adjacent à l'édifice. On y trouve de très nombreux objets-témoins, mais la pièce majeure de la collection est un bassin pour ablutions, provenant de la synagogue de Tarragone, un monolithe taillé dans un marbre blanc au V^e siècle. L'ornementation qui couvre les côtés du bassin représente notamment une menorah, encadrée par deux paons (roue solaire, symbole de l'immortalité ?). Celui de gauche picore un serpent (serpent d'airain ou bien symbole de l'Égypte ?), celui de droite mange les fruits d'un arbre (arbre de vie, celui de la connaissance, ou simplement un cèdre du Liban ?).

Une inscription trilingue complète la décoration. En hébreu, on peut lire : *Paix sur Israël et sur nous et sur nos enfants, amen*. En latin, l'inscription dit : *Pax fides*. Enfin, les lettres grecques pi, alpha, êta (π, α, η) pourraient être la transcription de *Haï*, la vie.

On peut imaginer que ces paroles étaient adressées tant aux passants qu'aux voyageurs, et peut-être aussi aux réfugiés venant de Palestine pour fuir les guerres de l'Empire romain aux premiers siècles de notre ère. ■

M. M.



Bassin trilingue de marbre blanc (musée Sephardi, Tolède)



(Suite de la page 1)

Et quelle suite a-t-il été donné à leur protestation ? Les Autrichiens sont certes libres de se doter du gouvernement de leur choix, mais l'Europe est-elle tenue de jouer avec ce gouvernement-là ? La question n'a manifestement pas été traitée au moment de la constitution, précisément, des règles de jeu européennes, et il serait urgent de remettre l'ouvrage sur le métier. Qui osera le faire ? La France, au prochain semestre, lorsqu'elle présidera l'Union ? On aimerait en être certain...

Merci donc, oui merci à l'Autriche de faire retentir, une fois encore, le signal d'alarme. Nous n'avons pas entendu ce message dans les années trente, ou plutôt nous avons refusé de l'écouter. L'expérience, le bon sens devraient nous permettre aujourd'hui de ne pas nous laisser aller aux délices de la pusillanimité de l'autriche. Ce qui se passe en Autriche témoigne d'un malaise profond, per-

sistant, qui s'étend bien au delà des frontières de ce petit pays : le mal-être d'un continent qui, démographiquement parlant, se sait en perte de vitesse ; d'un continent qui a peur de ne pouvoir affronter victorieusement les défis économiques et sociaux du vingt-et-unième siècle ; d'un continent que les plus stupides de ses politiciens tentent de séduire par un discours de repli sur lui-même, repli pourtant déjà périmé au temps des châteaux forts. Nous avons un autre langage à tenir, ouvert sur le monde et son évolution inéluctable.

Merci aussi, et d'abord, à l'autre Autriche, celle des lycéens, des étudiants, des employés, des ouvriers, des cadres qui refusent le fait accompli, qui protestent, qui défilent, qui témoignent de leur volonté de faire en sorte que le cauchemar qu'ils vivent n'ait qu'un temps. Nous devons les soutenir, activement. Notre rejet de l'Autriche politicienne

d'aujourd'hui n'est pas rejet des Autrichiens : ils vivent un moment douloureux que, ne l'oublions jamais, nous aurions pu hier ou nous pourrions demain vivre dans notre propre pays. Rompons les liens avec leur actuel gouvernement, et non avec eux !

Avons-nous quoi que ce soit à ajouter en tant que Juifs ? Malgré notre légitime sensibilité, et notre vigilance particulière, nous ne le pensons pas, car, très fondamentalement, c'est le principe même de la démocratie qui est ici en cause, et non la souffrance spécifique de telle ou telle communauté. Ce sont tous les démocrates du monde, et d'abord ceux du continent européen, qui vivent aujourd'hui cette insulte à la mémoire que représente le retour au pouvoir des lointains successeurs du régime hitlérien. Nous sommes tous des démocrates autrichiens ! Avec tous les démocrates, et pour eux, continuons le combat ! ■

Brèves

Un fonds de "judaïca" dans une bibliothèque municipale

Une information qui intéressera en premier lieu les Parisiens, mais que les provinciaux pourraient noter aussi : parmi les multiples bibliothèques municipales de la capitale, la bibliothèque 'Temple' qui est logée à la mairie du 3^e arrondissement, au square du Temple (métro Temple), met à la disposition de ses lecteurs un important fonds de judaïca, revues et livres, y compris notamment l'*Encyclopaedia Judaica*. Les ouvrages d'histoire (et en particulier les volumes du procès de Nuremberg) et les belles-lettres constituent la majeure partie de ce fonds. Les projets des responsables incluent le développement d'un fonds israélien, avec des traductions tant de l'arabe que de l'hébreu. On peut noter que d'autres bibliothèques parisiennes, et notamment celle du 9^e arrondissement (Centre Valeyre) comprend également un ensemble important de livres à thèmes juifs.

Le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon

Ce Centre, extrêmement actif, ne cesse d'organiser des manifestations importantes, soit pour attirer l'attention sur des

événements ponctuels importants soit pour présenter un sujet plus vaste. Ainsi, du 26 janvier au 26 mars 2000, sous le titre *Ils ne voulaient pas mourir*, a eu lieu une exposition commémorant un événement sinistre de la Seconde Guerre mondiale : l'assassinat à la fin de la guerre, les 20 et 21 avril 1945, de vingt enfants juifs qui avaient survécu jusque là à Bullenhusen Damm, Hambourg. Un médecin SS, Kurt Heissmayer, conduisait sur ces enfants de 5 à 12 ans des 'expériences' en les contaminant par la tuberculose. L'exposition a été montée grâce à l'Association des Enfants du Bullenhusen Damm : les survivants et les parents des morts entretiennent un mémorial commémorant ces victimes.

Du 25 février au 16 avril a lieu un important ensemble de manifestations consacrées à l'Asie et plus précisément aux événements du Tibet, sous le titre *Tibet, un peuple en sursis*. En plus d'une exposition, une série de conférences, de projections de films et de rencontres sont prévues.

(Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, 14, av. Berthelot, 69007 Lyon. ☎ : 04 78 72 23 11).

Sommaire

Editorial Merci l'Autriche !	1
L'actualité Tout pour le culte...	1
La Page du citoyen	3
Le Débat (A. Wiewiorka) Un enseignement difficile ?	4
Humeur (E. Kahn, J. S. Nakhalnik)	6
La culture Livres (B.B.F., D. Rousset, F. Weil) Musique (J. Carasso)	7
Littérature (H. Raczymow)	12
Textes Le devoir des élites (O. Rosowsky) Vie et mort de Malebotte (A. Pigeot) Le Pape, l'Eglise... (H. Carasso)	15
Humour (M. Klein-Zolty)	24
Tribune libre (D. Bensimon) Liberté du Judaïsme	26
La Mémoire (M. Mitrani)	27
Brèves	28